

Industrie pharmaceutique : L'Algérie et l'Allemagne renforcent leur partenariat autour du transfert technologique P7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 4 octobre 2026 / N° 1437 / PRIX 20 DA



**Équipe nationale
Les Verts lancent
le compte à rebours
pour le Niger** P12

Flambée des prix des produits de large consommation et pouvoir d'achat

LE CHEF DE L'ÉTAT TAPE DU POING SUR LA TABLE



Face à la flambée des prix des produits de large consommation, le président de la République hausse le ton. Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la détermination de l'État à préserver le pouvoir d'achat, tout en mettant en garde ceux qui seraient à l'origine des dérives sur les marchés. P3

Rapport de Guterres sur le Sahara occidental

LE RÉCIT TRIOMPHALISTE DE RABAT SE FISSURE



Coopération énergétique
**L'EXPERTISE ALGÉRIENNE
S'EXPORTE AU SÉNÉGAL**

P2

Le dossier sahraoui revient sur la table
du Conseil de sécurité

CONSULTATIONS À HUIS CLOS JEUDI PROCHAIN

Nouvelle séquence diplomatique autour du Sahara occidental. Le Conseil de sécurité doit tenir cette semaine des consultations à huis clos consacrées aux derniers développements du conflit et à l'évolution du processus de règlement sous l'égide de l'ONU. P4



Du solaire à la mécanique, en passant par les mines 500 Nigériens à l'école du savoir-faire algérien

La coopération algéro-nigérienne s'étend au domaine de la formation professionnelle. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a donné, hier, à Boumerdès, le coup d'envoi officiel d'une opération de formation au profit de travailleurs professionnels venus du Niger. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre du Travail ainsi que de la ministre nigérienne de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi, consacrant une nouvelle étape dans les échanges entre les deux pays. Selon un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination entre l'Algérie et le Niger. Elle vise à renforcer les compétences professionnelles et les capacités des ressources humaines nigériennes, en s'appuyant notamment sur l'expérience acquise par l'Algérie dans le domaine de la formation professionnelle. L'opération concerne au total 500 stagiaires nigériens, qui bénéficieront de formations spécialisées dans 19 spécialités, dispensées dans dix wilayas : Boumerdès, El Oued, Tamanrasset, Ouargla, Adrar, Ghardaïa, Oran, Blida, Alger et Tébessa. Le programme a été conçu autour de plusieurs secteurs répondant aux besoins du développement et du marché du travail. Les stagiaires seront notamment formés dans l'agriculture et l'aquaculture, la plomberie et le chauffage, la maintenance informatique, le tourisme, la soudure, le froid et la climatisation, ainsi que l'électricité et l'installation de systèmes d'énergie solaire. La formation englobe également la mécanique et la réparation automobile, la mécatronique, les constructions métalliques, le forage et les mines. La restauration, l'hôtellerie et la pâtisserie figurent également parmi les spécialités retenues. À l'occasion du lancement de cette opération, Nassima Arhab a présenté cette initiative comme un nouveau « pont » destiné à consolider les liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Niger. Elle a particulièrement insisté sur la place de la formation et du développement des compétences humaines dans le renforcement de la coopération Sud-Sud. La ministre a, dans ce cadre, réaffirmé la disponibilité du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à mettre son expérience et ses moyens au service de la coopération africaine. Elle a également assuré que les dispositions nécessaires seraient prises afin de garantir aux stagiaires nigériens les conditions pédagogiques, organisationnelles et logistiques requises pour le bon déroulement de leur formation.

R. N.

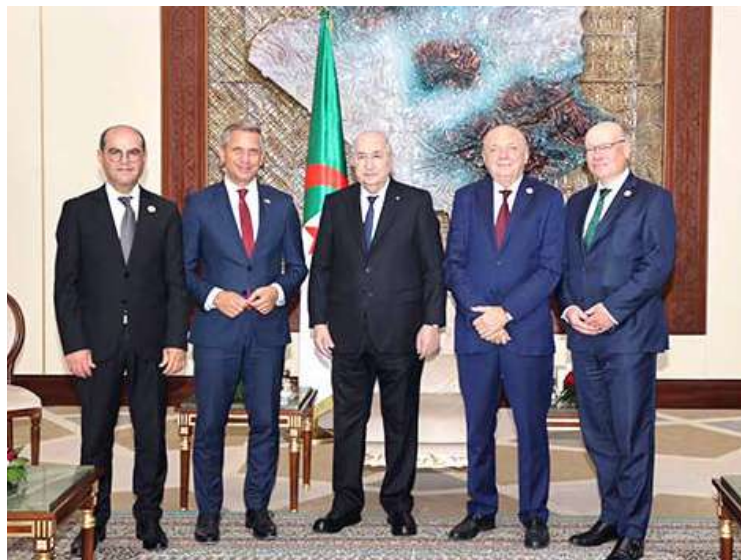
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SouthH2 ouvre la voie à une nouvelle industrie

Le marché régional de l'hydrogène vert entre dans une nouvelle étape avec la signature, jeudi dernier, de la Déclaration d'Alger par l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Cette déclaration marque une avancée vers la structuration d'une filière appelée à prendre une place importante dans la transition énergétique mondiale.

De la mobilisation des financements aux projets de coopération dans la production, en passant par le transport, le Groupe des cinq a abordé le projet SouthH2 sous ses différents aspects, avec l'objectif de dégager une vision commune de ce que pourrait être le marché euro-méditerranéen de l'hydrogène vert dans les prochaines années. Deux ans après la signature d'un accord d'intention politique, les cinq pays ont ainsi défriché le terrain pour passer à une nouvelle étape, avec des efforts désormais orientés vers la concrétisation du programme ALTH2A, qui constitue l'un des principaux axes de la coopération algéro-européenne dans le domaine de l'hydrogène vert. Dans ce sillage, après les études de viabilité du Corridor SouthH2, les cinq pays impliqués dans le projet ont lancé, jeudi dernier à Alger, des études supplémentaires visant à identifier les sites susceptibles d'accueillir des projets d'investissement le long de la chaîne de valeur de l'industrie de la molécule verte en Algérie. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'année prochaine, selon le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal. À travers l'avancement du projet SouthH2 et la mise en œuvre du programme ALTH2A,

c'est ainsi un véritable marché de l'hydrogène vert qui commence à se structurer dans un contexte marqué par l'accélération de la transition énergétique mondiale. Un virage que l'Algérie entend saisir pour renforcer sa position et s'imposer comme un acteur clé, en misant notamment sur ses nombreux atouts. À travers l'accélération de la mise en place de l'infrastructure de transport, c'est toute une industrie qui est appelée à se développer autour de l'hydrogène vert. Une opportunité pour l'Algérie de relever l'un des principaux défis de cette nouvelle ère énergétique : l'accès à la technologie, notamment à travers le renforcement des partenariats avec les acteurs européens. Il s'agit également de mettre progressivement en place une industrie locale de l'hydrogène vert capable de répondre aux futurs besoins du marché régional. L'objectif est ainsi d'attirer les investissements étrangers afin de développer un tissu industriel couvrant l'ensemble des segments de la chaîne de valeur, des équipements à la production, jusqu'à la transformation en produits finis destinés notamment au marché européen. C'est d'ailleurs ce qu'a mis en avant le ministre de l'Energie, Mourad Adjal, lors de son intervention à la réunion des cinq pays, en



soulignant l'importance du SouthH2 et son rôle dans le développement de l'économie de l'hydrogène vert. Pour lui, « le SouthH2 ne se limite pas à un projet stratégique d'infrastructures énergétiques. Il constitue l'un des piliers essentiels du développement d'une économie de l'hydrogène intégrée dans le bassin méditerranéen. Le projet ouvre, en effet, de larges perspectives pour développer les chaînes de valeur qui y sont associées, mais aussi soutenir l'industrialisation, l'investissement et la création de nouvelles opportunités de développement économique et industriel », a-t-il souligné.

Un intérêt grandissant des investisseurs européens

Par ailleurs, le projet du Corridor SouthH2 ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de pro-

jets de partenariat entre les entreprises algériennes et européennes. Avec un montant d'investissement estimé à 24 milliards de dollars pour la mise en œuvre du programme national de l'hydrogène vert, l'Algérie suscite un intérêt croissant, notamment auprès des groupes allemands et autrichiens. Des délégations issues de ces deux pays, à la recherche d'opportunités d'investissement sur le marché algérien, ont d'ailleurs séjourné à Alger à la fin du mois de septembre dernier. Dans ce contexte, la réunion des cinq ministres de l'Energie des pays concernés par le projet SouthH2 a également constitué une occasion pour échanger avec les opérateurs économiques européens, notamment allemands. Depuis 2023, l'Allemagne œuvre aux côtés de l'Algérie à la mise en place d'un écosystème favorable à l'émergence de la filière de l'hydrogène vert. Y. R.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'expertise algérienne s'exporte au Sénégal

Un nouveau jalon vient d'être posé dans la coopération énergétique entre l'Algérie et le Sénégal. Un mémorandum d'entente a été signé, hier, à Alger, entre le groupe public Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), avec pour objectif de renforcer les échanges et d'encadrer les actions communes dans le secteur de l'énergie. L'accord a été paraphé par le directeur général par intérim de Sonelgaz, Nabil Kafi, et le directeur général de Senelec, Guy Toubi, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et de son homologue sénégalais, le ministre de l'Energie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf, en présence de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie et de plusieurs responsables des

deux pays. Pour Mourad Adjal, ce mémorandum doit servir de cadre aux actions de coopération entre Sonelgaz et Senelec et constitue une nouvelle étape dans le rapprochement énergétique entre les deux pays. Il traduit, selon lui, la volonté de l'Algérie et du Sénégal de bâtir des partenariats durables fondés notamment sur le partage d'expertise et d'expérience. Les discussions avec son homologue sénégalais s'inscrivent dans le prolongement des échanges engagés en août dernier. Elles ont permis de réaffirmer la solidarité des relations entre les deux pays et leur volonté de donner une nouvelle dynamique à la coopération énergétique, à travers le développement de nouveaux axes de partenariat. L'Algérie entend notamment mettre son expérience au service de

la stratégie sénégalaise « Gas to Power », qui vise à valoriser les ressources gazières nationales pour accroître la production d'électricité. Mourad Adjal a ainsi assuré de la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre de cette stratégie, en mettant à contribution l'expertise de ses entreprises et de ses cadres. « Nous mettrons à la disposition de la partie sénégalaise l'expertise de nos entreprises nationales et de nos cadres tout au long de la chaîne de valeur énergétique », a-t-il déclaré, en mettant l'accent sur le développement et le renforcement du système électrique sénégalais. De son côté, El Hadji Abdourahmane Diouf a qualifié la signature du mémorandum d'étape importante pour la coopération Sud-Sud et la solidarité africaine. Le mi-

nistre sénégalais a notamment mis en avant l'expérience de l'Algérie dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ainsi que dans la gestion des entreprises énergétiques. Il a également indiqué que les autorités sénégalaises souhaitent s'inspirer de cette expérience dans le cadre de leur politique énergétique. Dans ce contexte, un accord de coopération intergouvernemental dans le domaine de l'énergie devrait être conclu en décembre prochain à Dakar. La visite de la délégation sénégalaise prévoit, par ailleurs, des déplacements dans plusieurs infrastructures énergétiques algériennes. Ces visites permettront aux responsables sénégalais de découvrir les réalisations et le savoir-faire des entreprises nationales dans différents segments du secteur énergétique. ■

L'EXPRESS


Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU SOMMET DES PAYS FONDATEURS DU NEPAD :

« L'Afrique est en mesure de définir elle-même ses priorités »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constitue une « étape charnière » dans le processus de développement du continent, soulignant l'importance de l'appropriation africaine de son propre processus de développement ainsi que du renforcement de la solidarité et de l'intégration entre les pays africains.

Le chef de l'État a adressé un message aux participants au sommet des pays fondateurs du NEPAD, qui se tient en République arabe d'Égypte. Le message a été lu par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Dans son intervention, Abdelmadjid Tebboune a souligné que ce sommet revêtait une portée historique, puisqu'il coïncide avec le 25e anniversaire du lancement du NEPAD. Cette échéance offre, selon lui, l'occasion de dresser le bilan d'un quart de siècle d'action africaine commune, mais également de se projeter vers une nouvelle étape du processus de développement et d'intégration du continent. Le président de la République a rappelé que la création du NEPAD avait constitué l'une des principales étapes de l'action africaine commune et une étape déterminante dans l'élaboration d'une vision africaine du développement. Elle avait notamment traduit l'aspiration du continent à prendre en main son propre processus de développement et à consacrer le principe de l'appropriation africaine de ses priorités, de ses politiques et de ses programmes. La célébration du 25e anniversaire du NEPAD constitue également, a-t-il relevé, l'occasion de rappeler les contributions des dirigeants africains dont les noms restent associés à la création de cette initiative et qui ont participé à l'élaboration d'une vision reposant sur une conviction fondamentale : le développement est un droit des peuples et l'Afrique est pleinement en mesure de définir elle-même ses choix et de fixer ses propres priorités. Dans ce cadre, le président Tebboune a évoqué avec fierté l'héritage intellectuel et politique du défunt président Houari Boumedienne. Il a rappelé que ce dernier avait défendu le droit des peuples africains à exercer leur souveraineté sur leurs ressources et leurs richesses naturelles. Il avait également plaidé en faveur d'un ordre économique international plus juste et plus équitable, ainsi que pour l'instauration d'une coopération africaine fondée sur la solidarité et la défense des intérêts communs. Abdelmadjid Tebboune a, par ailleurs, rappelé que le NEPAD était né d'une conviction es-



sentielle selon laquelle la libération politique ne pouvait être pleinement réalisée sans libération économique. L'Afrique, a-t-il souligné, ne peut construire son avenir qu'en s'appuyant sur ses propres capacités et en consolidant la solidarité et l'intégration entre ses États et ses peuples. Le chef de l'État a ajouté que le NEPAD constituait l'expression d'une vision africaine reposant sur l'appropriation par le continent de son processus de développement et sur la responsabilité partagée dans la réalisation des objectifs fixés. Revenant sur le parcours historique de l'action africaine commune, le président Tebboune a évoqué les différentes étapes qui ont marqué cette dynamique, à commencer par le Plan d'ac-

tion de Lagos de 1980, qui avait posé les fondements de l'intégration économique et d'un développement reposant sur l'autonomie du continent. Il a également rappelé les différentes étapes ayant accompagné la concrétisation du NEPAD et le renforcement de sa place au sein de l'architecture de l'Union africaine, jusqu'à sa transformation en Agence de développement de l'Union africaine. Cette évolution, a-t-il relevé, témoigne des avancées importantes réalisées par le continent dans la construction de ses propres outils et mécanismes de développement et dans la consolidation d'une approche africaine du développement.

Y. R.

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION ET POUVOIR D'ACHAT

Le chef de l'État tape du poing sur la table

Au menu de la traditionnelle rencontre du président de la République avec des représentants de la presse nationale, le pouvoir d'achat, l'économie et les relations internationales ont constitué les principaux sujets abordés, avec plusieurs annonces et mises au point. Diffusée hier, l'entrevue périodique du président de la République avec les médias, face caméra, aura surtout été marquée par l'engagement de l'État à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, notamment dans le contexte de la flambée des prix des produits de large consommation. Si Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la détermination de l'État à agir sur ce front, il a également tenu à dédouaner « la plupart des agriculteurs » de la responsabilité de cette situation, prévenant que tous ceux

« qui en sont à l'origine devront assumer leurs responsabilités ». Répondant, par la suite, à une question sur les réserves de change à l'horizon 2031, un sujet qui a récemment suscité le débat, le président de la République a assuré qu'elles se maintiendraient à un niveau élevé. Il a précisé que les efforts déployés actuellement visaient à renforcer les revenus hors hydrocarbures, faisant observer qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une question de devises, mais aussi « d'indépendance ». Sur les hydrocarbures et les perspectives de l'économie nationale, le chef de l'État a également rappelé que l'Algérie travaillait à l'augmentation de ses recettes hors hydrocarbures. « Nous sommes en train de travailler à augmenter nos recettes hors hydrocarbures », a-t-il affirmé, ajoutant

que ces investissements avaient pour objectif d'accroître les réserves de change dans les prochaines années. Il a précisé qu'un tel objectif s'inscrivait dans la volonté de parvenir à « davantage d'indépendance économique » et de garantir la souveraineté de l'État. Le président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie, en tant qu'État responsable, ne faisait preuve « d'aucune imprudence sur le marché pétrolier » et qu'« en cas de consensus, l'Algérie s'y conformera ». Enfin, Abdelmadjid Tebboune a évoqué les positions de l'Algérie en matière de politique étrangère, assurant que « l'Algérie ne renoncera à ses relations d'amitié ni avec la Russie, ni avec les États-Unis d'Amérique, ni avec la Chine ».

N. B.

Éditorial
L'EXPRESS

UNE NOUVELLE ÈRE

PAR MAHDI B.

L'Algérie, qui se positionne comme un producteur et un exportateur fiable à long terme pour l'approvisionnement de l'Europe en énergie verte, notamment en gaz et en hydrogène, a démontré une nouvelle fois, ces derniers jours, la constance de son engagement en faveur d'un monde décarboné. Cette orientation s'est notamment vérifiée jeudi dernier, à l'occasion de la deuxième réunion ministérielle consacrée au projet South2 Corridor, organisée à Alger, où l'Algérie a réaffirmé son engagement à assurer, sur le long terme et non dans une logique circonstancielle, l'approvisionnement de ses clients, notamment européens. Gage de cet engagement en faveur d'une transition énergétique visant à réduire les effets de la pollution liée aux énergies fossiles, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait reçu les ministres de l'Énergie des pays engagés dans le projet South2 Corridor, à savoir l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie. Il est clair que l'Algérie a, depuis quelque temps déjà, opté pour une stratégie fondée sur le développement et l'exportation d'énergies vertes et décarbonées vers ses partenaires, notamment européens. Les ministres représentant les pays engagés dans ce projet stratégique ont d'ailleurs souligné les dimensions à la fois stratégique et économique du South2 Corridor. Au-delà de la consolidation de la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays impliqués dans ce projet, il convient de relever surtout la volonté d'Alger de nouer des partenariats à long terme dans le domaine de l'énergie verte. Cette orientation s'inscrit dans une vision prospective des relations énergétiques, destinée à accompagner la politique mondiale de décarbonation des économies, notamment celles des pays industrialisés, et à contribuer à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone préconisés au niveau international. Dans cette perspective, l'Algérie est pleinement engagée à travers des investissements et des partenariats ciblés, dont le projet d'acheminement d'hydrogène vert vers l'Europe. Pour revenir à l'historique de cet ambitieux projet énergétique qui lie l'Algérie à l'Italie, à l'Allemagne, à l'Autriche et à la Tunisie, par laquelle transite le gazoduc Enrico Mattei, c'est le 14 octobre 2024 qu'a été signé à Oran un mémorandum d'entente visant à développer le projet South2 Corridor. Plus globalement, le South2 Corridor est un projet destiné au transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, via la Tunisie. Il reflète la vision d'un nouveau partenariat inscrit dans le long terme et fondé sur les intérêts communs des pays participants. Le projet prévoit ainsi le transport par pipeline de l'hydrogène vert produit en Algérie vers les trois pays européens, en s'appuyant sur le réseau du gazoduc Enrico Mattei (TransMed). Cette infrastructure doit être utilisée dans le cadre du développement de la production, du transport et de l'acheminement de l'hydrogène vert algérien vers les partenaires européens. Le projet vise à fournir de l'hydrogène renouvelable compétitif aux pôles de demande européens, en utilisant plus de 65 % d'infrastructures existantes réutilisées, avec la construction de nouveaux segments de pipelines lorsque cela sera nécessaire. Le corridor bénéficie d'un soutien politique trilatéral ainsi que d'un appui important des entreprises impliquées dans la production et l'enlèvement de l'hydrogène, pour un volume d'environ 2,5 millions de tonnes par an (Mtpa) sur l'ensemble du corridor. En lui-même, ce projet d'énergie verte confère à l'Algérie un poids supplémentaire sur le marché actuel et futur des énergies renouvelables, non fossiles et décarbonées, en Europe comme dans le reste du monde. Il s'inscrit également dans la stratégie énergétique de l'Algérie visant à renforcer sa compétitivité sur les marchés énergétiques internationaux et, dans le même temps, à se positionner comme un partenaire fiable et durable pour les marchés régionaux, notamment auprès de ses clients traditionnels et de potentiels nouveaux partenaires européens. Le South2 Corridor constitue ainsi une nouvelle opportunité pour l'Algérie de consolider son statut de partenaire fiable à long terme dans l'approvisionnement en énergie verte, notamment sur le marché européen, mais également auprès d'autres marchés potentiels, dont les marchés américain et est-européen. Il s'agit d'une énergie appelée à occuper une place croissante dans la perspective d'une transition vers des systèmes énergétiques moins dépendants des sources fossiles et moins émetteurs de carbone.

Espionnage, désinformation, groupes armés Les tentacules d'Abou Dhabi

Une enquête du quotidien britannique The Guardian, publiée le 1er octobre, met en lumière ce qu'elle présente comme un vaste système d'influence et d'ingérence développé par les Émirats arabes unis. Selon le journal, Abou Dhabi aurait progressivement articulé surveillance électronique, technologies de pointe, puissance financière, désinformation et soutien à des acteurs armés pour étendre son influence bien au-delà de ses frontières. L'enquête revient notamment sur le programme de surveillance « Raven », initialement conçu pour lutter contre le terrorisme, mais qui aurait ensuite été utilisé contre des opposants, des journalistes, des militants et des responsables politiques étrangers. La normalisation avec Israël aurait par ailleurs facilité l'accès à des technologies sophistiquées, notamment le logiciel espion Pegasus, capable de compromettre des téléphones à l'insu de leurs utilisateurs. Le cas du chercheur britannique Matthew Hedges, arrêté en 2018, est présenté comme l'un des exemples de cette politique de surveillance et de pression envers les voix considérées comme gênantes. Le volet technologique ne s'arrêterait pas à l'espionnage. Le Guardian affirme également que des outils d'intelligence artificielle auraient été mobilisés dans des campagnes de désinformation destinées notamment à affaiblir les Nations unies face aux accusations visant les Émirats. Le développement des capacités numériques du pays, notamment autour de G42, s'inscrirait ainsi, selon l'enquête, dans une stratégie plus large mêlant collecte de données, analyse des réseaux, surveillance et influence de l'opinion publique. Au cœur de cette architecture, le journal place Tahnoun ben Zayed, conseiller à la sécurité nationale et figure centrale de l'appareil économique et sécuritaire émirati. Son empire financier, à travers le Royal Group et différentes participations, illustrerait l'imbrication croissante entre les intérêts privés de la famille régnante et les ressources de l'État. Cette concentration de moyens financiers aurait permis à Abou Dhabi de soutenir des opérations et des acteurs à l'étranger, notamment au Yémen, en Libye et en Éthiopie. Le dossier le plus sensible concerne toutefois le Soudan, où les Émirats sont accusés de complicité dans des actes susceptibles de constituer un génocide. Ces accusations, comme celles relatives au soutien à des groupes armés dans plusieurs conflits, placent la politique extérieure émiratie au centre de graves controverses internationales. Au terme de son enquête, The Guardian décrit donc moins une succession d'actions isolées qu'une véritable mécanique d'influence globale. Surveillance numérique, intelligence artificielle, puissance financière, désinformation et interventions extérieures constitueraient les différentes composantes d'un même système permettant aux Émirats, malgré leur faible superficie et leur population limitée, de projeter leur puissance à l'échelle internationale.

LE DOSSIER SAHRAOUI REVIENT SUR LA TABLE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Consultations à huis clos jeudi prochain

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit tenir, jeudi prochain, des consultations à huis clos consacrées à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). À cette occasion, deux responsables onusiens présenteront des exposés sur la situation et l'évolution du dossier, a indiqué le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar.

PAR NASSIM TERKI

Selon le diplomate sahraoui, les membres du Conseil de sécurité entendront l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, ainsi que le Représentant spécial du secrétaire général et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko. Cette nouvelle réunion intervient alors que le processus politique demeure au cœur des efforts internationaux visant à parvenir à un règlement du conflit. Sidi Mohamed Omar a réaffirmé, à cette occasion, la position du Front Polisario sur les conditions d'un règlement du conflit. Selon le responsable sahraoui, toute solution juste et durable doit garantir au peuple du Sahara occidental son droit « inaliénable » à l'autodétermination et à l'indépendance.

Ce droit doit, selon lui, pouvoir s'exprimer à travers un référendum libre et transparent. Une position qui place une nouvelle fois l'autodétermination au cœur du débat, alors que les discussions internationales se poursuivent sur les modalités d'un règlement politique. Le diplomate sahraoui a également relevé le soutien exprimé à la cause sahraouie lors du débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il a notamment mis en avant le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, dans lequel celui-ci affirme que les instances onusiennes compétentes continuent de traiter la question du Sahara occidental comme une question de décolonisation. Revenant sur la récente



rencontre entre une délégation sahraouie et le représentant permanent des États-Unis auprès des Nations unies, Mike Waltz, Sidi Mohamed Omar a précisé que cette réunion s'inscrivait dans le cadre du dialogue maintenu avec les membres du Conseil de sécurité ainsi qu'avec Washington. Les États-Unis jouent, dans ce cadre, le rôle de porte-plume concernant la MINURSO, a-t-il rappelé.

Lors de cette rencontre, la délégation sahraouie a réaffirmé son attachement au processus politique conduit sous l'égide des Nations unies. Elle a, dans le même temps,

rejeté toute proposition qui ne respecterait pas les aspirations du peuple sahraoui ou qui pourrait contribuer à légitimer l'occupation marocaine, selon les déclarations du responsable sahraoui. Cette position traduit, selon lui, la volonté du Front Polisario de maintenir le dossier dans son cadre onusien, tout en réaffirmant les principes qu'il considère comme non négociables. La question humanitaire demeure également liée, selon Sidi Mohamed Omar, à l'évolution politique du dossier. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a ainsi estimé que le règlement de la situation des réfu-

giés sahraouis ne pouvait être dissocié de la fin de l'occupation militaire marocaine, qu'il tient pour à l'origine de leur déplacement en 1975. À quelques jours des consultations du Conseil de sécurité, le Front Polisario réaffirme ainsi son attachement au processus des Nations unies, tout en maintenant l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui au centre de sa position. Les prochaines consultations devront notamment permettre aux membres du Conseil de sécurité d'entendre les deux exposés consacrés à l'évolution de la situation et à l'avenir de la MINURSO. ■

RAPPORT DE GUTERRES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le récit triomphaliste de Rabat se fissure

Le discours triomphaliste de Rabat sur le dossier du Sahara occidental se heurte à une nouvelle réalité diplomatique. Le dernier rapport du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, daté du 1er octobre, maintient ouvertes les différentes pistes de règlement et, surtout, ne consacre pas le plan marocain d'autonomie comme une solution exclusive. Selon les éléments révélés par ECSaharai, la résolution 2797 du Conseil de sécurité, présentée par le Maroc comme une victoire définitive, est considérée dans le rapport comme une « base » pour les discussions. Cette formulation laisse ainsi la possibilité aux parties d'examiner d'autres idées, propositions et formules au cours des négociations. Plus important encore, l'objectif demeure celui d'une solution politique définitive et mutuellement acceptable, sans écarter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Une donnée qui vient relativiser les lectures marocaines présentant l'option d'autonomie comme un aboutissement déjà acquis. Le contenu des différents

rounds de négociations fait également apparaître un décalage entre le discours public de Rabat et les positions exprimées autour de la table. La délégation marocaine a, selon les documents cités, affirmé sa volonté de travailler avec le Front Polisario à la négociation et à la mise en œuvre d'une solution mutuellement acceptable. Le résultat final devrait ainsi être élaboré et assumé conjointement par les deux parties. Cette approche contraste avec l'image d'une proposition marocaine d'autonomie devenue intangible. Sur le terrain diplomatique, son contenu demeure donc lié au processus de négociation.

Les discussions ont notamment porté sur la possibilité d'un cadre transitoire ainsi que sur d'autres domaines de convergence restant à définir. Les États-Unis et les Nations unies travaillent parallèlement à la mise en place d'un cadre permettant de négocier les contours d'un modèle détaillé d'autonomie, tout en prévoyant une consultation de la population du Sahara occidental conformément au principe d'autodétermination. Autrement dit, l'is-

sue du processus n'est pas présentée comme prédéterminée. Ces nouveaux éléments interviennent après plusieurs développements diplomatiques qui ont également relativisé le récit d'une victoire définitive de Rabat. Le conseiller principal de Donald Trump pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Massad Boulos, avait récemment déclaré sur France 24 que le règlement de la question du Sahara occidental était encore loin d'être imminent. Il avait également salué le rôle positif de l'Algérie, alors que le Maroc l'accuse de bloquer toute avancée dans le dossier. Boulos avait par ailleurs rappelé que l'Algérie ne pouvait imposer aux Sahraouis une solution écartant l'autodétermination, rejetant ainsi l'idée d'une tutelle algérienne sur le Front Polisario. Dans le même temps, la rencontre entre le représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, et une délégation du Front Polisario constitue un autre développement significatif. Elle témoigne du maintien du contact avec le représentant sahraoui dans le cadre des discussions diplomatiques. Le prochain rendez-

vous devrait se jouer autour de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, la MINURSO. Rabat pousse pour mettre fin à cette mission, dont l'appellation rappelle précisément son lien avec le processus d'autodétermination. Le Conseil de sécurité doit se prononcer le 31 octobre sur l'avenir de son mandat. Deux options sont évoquées : une prorogation d'une année supplémentaire ou un renouvellement plus court, permettant d'évaluer plus rapidement l'évolution des négociations et les conclusions de l'examen stratégique consacré à l'avenir de la mission. Après avoir présenté la résolution 2797 comme un aboutissement, le Maroc se retrouve ainsi face à un processus qui reste ouvert. L'autonomie n'est pas consacrée comme solution imposée, l'autodétermination du peuple sahraoui demeure inscrite dans le cadre du règlement et le Front Polisario continue d'être associé aux discussions. Le fossé apparaît dès lors entre le récit d'une victoire définitive et une réalité diplomatique qui reste, elle, loin d'être tranchée. N. T.

RÉGULATION DU MARCHÉ

Plafonnement des prix de la pomme de terre

Une réunion interministérielle consacrée à la régulation de l’approvisionnement du marché en pommes de terre de consommation a débouché sur un accord avec les représentants de la profession. Celui-ci fixe le prix de vente au consommateur dans une fourchette de 80 à 90 dinars le kilogramme. La mesure a été transmise par le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national aux directeurs du commerce de chaque wilaya, a indiqué une note du département d’Amel Abdelatif.

PAR MERIEM K.

Dans le cadre du suivi et de la régulation de l’approvisionnement du marché national en produits de grande consommation, le ministère du Commerce Intérieur et de la Régulation du Marché National a émis une note officielle datée du 1er octobre 2026, arrêtant de nouveaux prix plafonds pour la vente de la pomme de terre de consommation. Cette décision fait suite aux conclusions de la réunion du Conseil interministériel tenue le jeudi 1er octobre 2026. Un accord a été établi en concertation avec les représentants des différentes filières agricoles, les délégués des exploitants agricoles (petites, moyennes et grandes exploitations), ainsi que les opérateurs des chambres froides et de stockage. Ainsi, les prix de vente au consommateur ont été plafonnés entre 80 et 90 dinars le kilogramme. « Suite aux conclusions du Conseil Interministériel réuni le jeudi 1er octobre 2026, un accord a été conclu avec les représentants de diverses filières professionnelles agricoles, les représentants des petites, moyennes et grandes exploitations agricoles, ainsi que les représentants des exploitants de chambres froides, afin de plafonner le prix de vente de la pomme de terre destinée aux consommateurs comme suit : le prix de vente du producteur se situe entre 60 et 70 dinars algériens ; le prix



de vente au détail pour le consommateur se situe entre 80 et 90 dinars algériens », précise la même source. A ce titre, il a été enjoint aux directions du commerce « d’ordonner aux services de contrôle de veiller au strict respect des prix de vente arrêtés à toutes les étapes de la commercialisation », et « de transmettre à l’administration centrale des rapports quotidiens sur la mise en œuvre de cette instruction. » Il y a lieu de préciser que depuis quelques jours, les prix de plusieurs fruits et légumes s’envolent sur les marchés. Face à cette flambée, les directions de

wilaya ont intensifié les inspections sur le terrain depuis jeudi, conformément aux directives du ministère. Menées conjointement par, la Gendarmerie et la Sûreté nationales, Ces opérations menées par les services de contrôle se multiplient au niveau des marchés de gros sur l’ensemble du territoire national. Une offensive à l’échelle du pays qui traduit la ferme détermination du secteur du Commerce à reprendre le contrôle de la régulation des prix. Pour sa part, la Fédération nationale des marchés et mandataires grossistes

de fruits et légumes, relevant de l’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a appelé l’ensemble des commerçants, mandataires agréés et agriculteurs producteurs opérant à travers les marchés de gros à unir leurs efforts afin de contribuer à la baisse des prix des fruits et légumes et à la préservation du pouvoir d’achat des citoyens. Une démarche estime la Fédération qui est « nécessaire » pour contribuer à la maîtrise des prix des produits agricoles et à la protection du pouvoir d’achat des citoyens. ■

SESSION D’OCTOBRE 2026

Les stagiaires rejoignent aujourd’hui les centres de formation professionnels

Plus de 400.000 stagiaires et apprentis rejoignent aujourd’hui les instituts d’enseignement et de formation professionnels à travers le territoire national, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle de la session d’octobre 2026. Ces places pédagogiques incluent, entre autres, plus de 16.000 places en relation avec les besoins des grands projets nationaux en termes de main-d’œuvre, ainsi que plus de 55.000 offres pour former les bénéficiaires de l’allocation chômage, avait annoncé la ministre de tutelle, Nacima Arhab juillet dernier. Ces stagiaires bénéficieront, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle de la session d’octobre 2026, des différents modes de formation, en fonction des places pédagogiques disponibles dans les établissements de formation et d’enseignement professionnels des différentes wilayas du pays. Cette session est ponctuée par l’adoption du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), et par la numérisation des inscriptions et du suivi, opérant ainsi une transformation dans la manière d’élaboration et de mise à jour des offres de formation, à travers le passage de la nomenclature natio-

nale des spécialités à un référentiel fondé sur les compétences requises sur le marché du travail. Cette nouvelle approche repose sur « le renforcement du rapprochement avec les différents secteurs et organismes concernés par l’emploi et l’investissement », notamment l’Agence nationale de l’emploi (ANEM), et les organismes chargés du soutien à l’investissement, afin de recueillir les données relatives aux besoins du marché du travail et d’y adapter les spécialités. Dans ce cadre, 23 nouvelles spécialités couvrant les domaines des énergies renouvelables, de la cybersécurité, de l’environnement, de la qualité, de l’industrie 4.0, du développement web et de l’intelligence artificielle, ainsi que d’autres spécialités liées aux transformations que connaît l’économie et aux besoins des entreprises ont été introduites, et pas moins de 640 spécialités dans divers domaines ont été mises à jour. Cette session se caractérise également par « l’élargissement de l’introduction de la langue anglaise dans un certain nombre de spécialités techniques, en réponse à la demande exprimée par les entreprises économiques, compte tenu de l’importance de cette langue

dans plusieurs domaines professionnels et techniques », selon la même source. Ces spécialités s’inscrivent dans une nouvelle orientation du secteur faisant de l’emploi post-formation l’un des axes essentiels dans l’élaboration des offres de formation, sur la base des besoins du marché du travail à court et moyen termes et en s’appuyant sur une vision prospective dans la détermination des compétences et des spécialités requises. Dans le domaine de la numérisation, deux plateformes numériques ont été intégrées au portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services », afin de faciliter les inscriptions et de relier les différentes informations relatives aux offres de formation et aux spécialités disponibles à travers le pays. Dans ce cadre, la plateforme « Takwin » permet au stagiaire de s’inscrire via un compte personnel et de consulter les différentes spécialités disponibles aux niveaux local et national, tandis que la plateforme « Tamhin » renforce la mise en relation entre les établissements de formation et le secteur économique, en permettant aux entreprises d’exprimer leurs besoins en spécialités et effectifs de stagiaires requis.

Cette mise en relation permet d’associer les entreprises économiques au processus de formation dès ses premières étapes, notamment à travers la formation pratique, la formation par alternance et les stages au sein des entreprises, avec la possibilité d’adapter la durée et le contenu de certaines spécialités en fonction des besoins du partenaire économique, en coordination avec les ingénieurs pédagogiques du secteur. Par ailleurs, la session d’octobre 2026 connaît la création d’un institut spécialisé en cinématographie, en partenariat entre le secteur de la Formation et de l’Enseignement professionnels et le ministère de la Culture et des Arts, dont l’objectif est d’assurer une formation spécialisée dans les métiers et les compétences liés à l’industrie cinématographique. Pour ce qui est des structures pédagogiques, le secteur compte plus de 1.100 établissements répartis sur plusieurs wilayas, ainsi que 17 centres d’excellence, tandis que cette session verra la création de 25 laboratoires techniques répartis à travers le territoire national, en tenant compte de la nature du tissu économique et industriel et des besoins locaux de chaque région, selon le ministère. ■

UFC

Elargissement des spécialités selon les besoins des régions du Sud

Le directeur général de l’Université de la formation continue (UFC), Pr Yahia Djaafri, a affirmé, hier depuis Illizi, que l’université s’oriente vers l’élargissement de ses spécialités, pour les adapter à la nature et aux besoins des régions du Sud et aux exigences du marché du travail et de la société locale. S’exprimant lors de la clôture de la 4ème édition de la Semaine de l’enseignement numérique, placée sous le thème « L’UFC vers un système de formation intelligent », que le Centre d’Illizi compte parmi les Centres actifs de l’UFC dans le Grand Sud. Des efforts, a-t-il ajouté, sont déployés pour le renforcer par de nouvelles spécialités répondant aux ressources et aux besoins locaux ainsi qu’aux exigences du développement de la région. M. Djaafri a mis l’accent, en outre, sur la consolidation du partenariat entre l’UFC et les acteurs locaux, en établissant un lien entre les connaissances scientifiques et les besoins professionnels, économiques et de développement. L’approche en question contribue, a-t-il dit, à soutenir le développement local, à créer des emplois et à générer une valeur ajoutée pour l’économie nationale, estimant que l’UFC connaît une extension de son réseau, avec l’ouverture de quatre nouveaux centres, en majorité dans le Sud et le Grand Sud, parallèlement à l’étoffe de sa nomenclature de spécialités. L’UFC, qui compte plus de 100.000 étudiants à l’échelle nationale et propose plus de 27 spécialités, projette d’introduire de nouvelles spécialités techniques au cours de l’année prochaine, a assuré le responsable, notant que cette expansion doit s’accompagner d’une amélioration de la qualité des services universitaires et le renforcement des connaissances et de la recherche, afin de garantir une croissance institutionnelle répondant aux exigences du développement. M. Djaafri a rappelé que pour la troisième année consécutive, l’UFC accueille de nouveaux bacheliers, d’autant que les diplômes délivrés par l’UFC sont reconnus comme ayant la même valeur professionnelle et académique que ceux des autres universités.

Intégration économique africaine

L'AAPI met en avant les **opportunités** d'investissement algériennes à « Africa El Alamein 2026 »

La participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au Forum « Africa El Alamein 2026 », qui se tient du 2 au 4 octobre en Égypte, intervient dans un contexte de consolidation des échanges économiques et des investissements intra-africains. À travers la présence de son directeur général, Omar Rekkache, l'Agence entend promouvoir les atouts de la destination Algérie auprès des investisseurs africains.



FATIHA A.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, prend part aux travaux de la première édition du Forum « Africa El Alamein 2026 », qui se tient du 2 au 4 octobre 2026 dans la nouvelle ville d'El Alamein, en République arabe d'Égypte. Cette rencontre économique réunit des responsables gouvernementaux, des dirigeants d'institutions, des représentants du secteur financier, ainsi que des acteurs du monde des affaires et des investisseurs issus de différentes régions du continent africain. Organisé par la République arabe d'Égypte, en coopération avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le forum constitue un espace de dialogue consacré à l'avenir de l'investissement et du développement économique en Afrique.

Les travaux portent notamment sur le renforcement des échanges entre les gouvernements, le secteur privé et les institutions financières, ainsi que sur les moyens

de mobiliser davantage d'investissements et de financements et de développer les partenariats économiques et commerciaux. L'objectif est notamment de transformer les opportunités et les potentialités du continent en projets d'investissement à impact concret.

La participation d'Omar Rekkache s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence de l'AAPI dans les principaux rendez-vous économiques et d'investissement à l'échelle africaine. Elle constitue également une occasion de promouvoir l'environnement national de l'investissement et de mettre en avant les avantages et les potentialités qu'offre l'Algérie aux investisseurs, notamment dans les secteurs considérés comme prioritaires.

Cette participation vise, par ailleurs, à consolider les relations de coopération et de partenariat avec les agences africaines de promotion de l'investissement, les institutions financières, les investisseurs et les représentants du secteur privé.

Les travaux du forum offrent également l'occasion d'échanger les expériences et les expertises en matière de politiques publiques destinées à améliorer le climat des affaires et de l'investissement, à développer les mécanismes d'accompagnement des investisseurs et à renforcer l'intégration économique africaine. Les participants doivent également examiner les possi-

bilités de mise en place de partenariats d'investissement dans plusieurs secteurs porteurs, notamment l'industrie et les industries manufacturières, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'énergie et les énergies renouvelables, les mines, l'industrie pharmaceutique, les infrastructures et la logistique, ainsi que l'économie numérique.

La participation algérienne revêt une importance particulière dans un contexte marqué par une dynamique croissante de la coopération économique et de l'investissement entre les pays africains. Elle intervient également alors que le renforcement des investissements intra-africains et le développement de chaînes de valeur régionales et continentales figurent parmi les enjeux majeurs pour accroître les capacités de l'Afrique à attirer les investissements, diversifier ses économies et renforcer sa compétitivité.

La présence de l'AAPI à ce forum devrait ainsi permettre d'élargir son réseau de relations avec les différents acteurs de l'écosystème africain de l'investissement et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat. Cette démarche s'inscrit dans l'orientation de l'Algérie visant à renforcer son intégration dans son environnement économique africain et à promouvoir des investissements et des partenariats à forte valeur ajoutée.

Ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset

Les préparatifs **s'accélèrent** pour le lancement des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs et des dispositions en cours pour le lancement des travaux de la ligne ferroviaire reliant le nord du pays à Tamanrasset, en passant par les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ, In Salah et Tamanrasset, selon l'APS.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et des responsables des entreprises de réalisation et des bureaux d'études chargés des études et du suivi, a permis de faire le point

sur l'état d'avancement des préparatifs relatifs au lancement du projet de la ligne ferroviaire reliant El Meniaâ à Tamanrasset, à travers les tronçons s'étendant entre Laghouat, Ghardaïa et El Meniaâ sur une distance de 495 km, ainsi que le tronçon El Meniaâ-Point Kilométrique 216, et le tronçon Tamanrasset-Moulay Lahcene sur une distance de 213 km.

La réunion a également été l'occasion d'aborder le niveau de préparation des chantiers et les moyens mobilisés pour le démarrage des travaux, outre les mesures prises et les facilités accordées pour accompagner le projet et accélérer les procédures sur le terrain concernant l'équipement des chantiers et la fourniture des

moyens nécessaires, afin de permettre le lancement effectif des travaux dans les délais impartis.

A cette occasion, M. Djellaoui a relevé l'importance stratégique que revêtent les projets ferroviaires, notamment la ligne Alger-Tamanrasset, soulignant la nécessité d'accélérer la finalisation des procédures restantes au niveau des tronçons concernés.

Il a, en outre, appelé les différents acteurs et établissements concernés à intensifier la coordination et le suivi, en vue de donner le coup d'envoi des chantiers dans les délais fixés.

R.E.

Sécurité des paiements en ligne

Algérie Poste rappelle l'importance de protéger le **code CVV**

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la sécurité des opérations financières en ligne, Algérie Poste rappelle à ses clients l'importance de préserver la confidentialité du code CVV de leur carte bancaire. L'établissement met en garde contre tout partage de ce code, quelle que soit l'identité ou la qualité de la personne qui le demande. Algérie Poste renouvelle son appel à la vigilance auprès de ses clients concernant la protection des données liées à leurs cartes de paiement.

L'établissement rappelle notamment la nécessité de conserver strictement confidentiel le code CVV et de ne le communiquer à aucune personne, quelle que soit sa qualité. Le CVV (Card Verification Value) est un code de sécurité associé à la carte bancaire. Il est notamment utilisé lors des paiements effectués sur internet afin de contribuer à la vérification de la transaction. Dans son message de sensibilisation, Algérie Poste insiste ainsi sur le caractère confidentiel de cette donnée et recommande aux utilisateurs de ne jamais la

transmettre à des tiers, notamment en réponse à une demande reçue par téléphone, SMS, courrier électronique ou via les réseaux sociaux. Cette précaution vise à réduire les risques liés à l'utilisation frauduleuse des données bancaires et à renforcer la sécurité des transactions électroniques. Les clients sont également invités à faire preuve de prudence face aux sollicitations qui peuvent chercher à obtenir des informations sensibles en se présentant comme provenant d'un établissement bancaire ou postal. Algérie Poste rappelle, à ce

titre, qu'un code de sécurité lié à une carte de paiement constitue une information personnelle et confidentielle. Sa communication à un tiers peut exposer son titulaire à des risques de fraude ou d'utilisation non autorisée de ses données de paiement. Algérie Poste invite ainsi ses clients à adopter les bons réflexes et à ne jamais communiquer leur code CVV à une personne qui le solliciterait, même si celle-ci affirme agir au nom d'une institution ou d'un service officiel.

F.A.

Micro-entreprises

L'innovation au service de l'industrie et de la transformation numérique

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a présidé, jeudi à Bejaia, la cérémonie d'ouverture du forum intitulé « Solutions innovantes dans le domaine de l'industrie ».

Organisé par l'incubateur d'affaires « Axxam Business Hub », sous l'égide du ministère de l'Economie de la connaissance, ce forum comprend des exposés sur l'innovation ouverte au profit de l'industrie, en parallèle au lancement de l'initiative « De l'idée à la concrétisation industrielle », rapporte l'APS.

Cette initiative a pour objectif d'accompagner les idées et les projets innovants afin de les transformer en solutions et produits pouvant être concrétisés dans le domaine industriel.

Le programme du forum englobe, aussi, des exposés et des communications sur le « cloud souverain », ainsi qu'un débat ouvert associant différents partenaires industriels de la wilaya, au cours duquel des solutions innovantes répondant aux besoins du secteur de l'industrie ont été débattues et examinées. Par ailleurs, le ministre, accompagné des autorités locales a procédé à l'inauguration du Centre de données (Data Center) de la start-up « One Cloud », dans la ville d'Akbou, où il a souligné à cette occasion, que la concrétisation de ce projet constituait l'aboutissement de l'initiative « Un Jeune, une idée », relevant l'importance pour toutes les initiatives œuvrant dans le domaine de l'innovation d'avoir « un impact réel sur le terrain ».

Il a également présidé la cérémonie de signature de plusieurs accords entre la start-up « One Cloud » et un certain nombre d'institutions, à l'instar de l'accélérateur public « Algeria Venture » et de plusieurs acteurs économiques.

Par ailleurs, M. Ouadah a visité le salon des start-ups et des projets de l'université « Abdelrahmane Mira » de Bejaia, où il a pu découvrir diverses innovations destinées à servir le secteur industriel et à renforcer la coopération entre l'université et les entreprises.

M. Ouadah a également salué le rôle « important des acteurs économiques privés et des start-ups dans le développement de la numérisation ».

R.E.

Commerce

La CACI consolide son rôle dans la coopération économique méditerranéenne

Dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer les échanges et les investissements entre les pays du bassin méditerranéen, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur d'une coopération économique régionale plus étroite.



FATIHA A.

Cette dynamique s'est illustrée à travers la participation du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chebab, aux travaux du bureau exécutif de l'Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME), où plusieurs enjeux liés au développement des partenariats, à l'investissement et à l'intégration économique ont été examinés.

«Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Taieb Chabab, également vice-président de l'Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME), a pris part, jeudi 1er octobre 2026, aux travaux de la réunion du bureau exécutif de cette organisation, tenue à Cagliari, en Italie, par visioconférence», indique un communiqué de la CACI.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de Rabah Charef, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Boumerdès « Sahel », et a été consacrée à l'examen d'un ensemble de questions économiques et commerciales présentant un intérêt commun pour les pays de la région méditerranéenne.

Les discussions ont notamment porté sur les perspectives de renforcement de la coopération

entre les chambres de commerce et d'industrie membres de l'ASCAME. Les participants ont souligné l'importance de consolider les mécanismes de dialogue et de coordination entre ces institutions, en vue de faciliter les échanges économiques et de favoriser une meilleure circulation des expériences et des expertises dans les domaines du commerce, de l'industrie et de l'intégration économique.

Au-delà des échanges institutionnels, la réunion a également accordé une place importante à la promotion des investissements intra-méditerranéens. Le développement de partenariats entre les entreprises des deux rives de la Méditerranée a été présenté comme un levier permettant de rapprocher davantage les opérateurs économiques, d'identifier de nouvelles opportunités d'affaires et de stimuler les initiatives communes. Dans cette perspective, les chambres de commerce et d'industrie sont appelées à jouer un rôle accru dans la mise en relation des entreprises, l'accompagnement des opérateurs et la promotion des opportunités d'investissement disponibles dans les différents marchés méditerranéens. Le renforcement de ces passerelles institutionnelles peut également contribuer à faciliter l'accès des entreprises aux réseaux économiques régionaux et à favoriser l'émergence de projets conjoints.

Dans ce cadre, le rôle de l'Algérie dans la promo-

tion de la coopération économique méditerranéenne a été mis en avant, notamment à travers son engagement en faveur du rapprochement entre les acteurs économiques et les institutions consulaires. La participation du président de la CACI aux travaux de l'ASCAME contribue, à ce titre, à renforcer les échanges avec les chambres partenaires et à valoriser les possibilités de coopération offertes par le marché algérien.

Les participants ont, par ailleurs, mis en évidence l'importance de l'ASCAME en tant qu'espace de dialogue et de rapprochement entre les chambres de commerce et d'industrie de la région. L'organisation constitue notamment un cadre permettant de partager les expériences, de développer les contacts entre entreprises et de promouvoir des initiatives susceptibles de soutenir la coopération économique entre les différents pays membres.

Cette réunion intervient dans un contexte où les relations économiques méditerranéennes sont appelées à évoluer autour de nouveaux enjeux liés à l'investissement, à la compétitivité des entreprises, au développement industriel et à l'intégration des chaînes de valeur régionales. Dans ce paysage, les organisations consulaires peuvent contribuer à créer davantage de passerelles entre les économies et à rapprocher les opérateurs autour de projets à intérêt commun.

Partenariat économique Algérie-Autriche

Un intérêt accru pour l'investissement et les projets industriels

Des entreprises autrichiennes ont manifesté, jeudi lors du forum d'affaires algéro-autrichien tenu à Alger, leur intérêt pour l'investissement en Algérie et le renforcement des partenariats économiques dans plusieurs secteurs.

La rencontre intervient, selon l'APS, dans le cadre de la visite en Algérie d'une délégation économique autrichienne conduite par le ministre fédéral de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, et composée de 22 entreprises représentant différents secteurs d'activité.

Intervenant à l'occasion, M. Hattmannsdorfer a souligné que les entreprises autrichiennes disposaient de technologies et de produits susceptibles de répondre aux besoins de l'Algérie, citant

notamment les énergies renouvelables, les technologies propres et vertes, les matériaux avancés et la modernisation industrielle.

Le ministre autrichien a également estimé que la proximité de l'Algérie avec l'Europe constituait un potentiel important pour les entreprises des deux pays, appelant à développer davantage les liens économiques entre les deux pays.

Pour sa part, le secrétaire général de la Chambre économique fédérale d'Autriche, Jochen Danninger, a souligné l'intérêt de son pays à approfondir son partenariat économique avec l'Algérie, relevant le potentiel de coopération dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'hydrogène, l'eau et les technologies environnementales, l'agriculture et la transformation agroalimentaire.

Il a, dans ce cadre, relevé que l'Algérie disposait d'un «énorme potentiel et d'un rôle important à jouer dans le futur paysage énergétique de la Méditerranée et de l'Europe».

De son côté, Lisa Kronreif, de la section commerciale de l'ambassade d'Autriche en Algérie, a souligné l'intérêt des entreprises autrichiennes pour le marché algérien, relevant que près de 50 entreprises autrichiennes sont déjà présentes avec des partenaires locaux. Elle a également souligné les opportunités d'échanges offertes grâce à la diversification de l'économie algérienne et le développement des infrastructures.

Le président de la Commission énergie du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Mourad Louadah, a appelé pour sa part, les entreprises autrichiennes à passer de la

Industrie pharmaceutique

L'Algérie et l'Allemagne renforcent leur partenariat autour du transfert technologique

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance du partenariat algéro-allemand au cours des dernières années, notamment à la lumière des projets mis en œuvre entre les entreprises des deux pays, soulignant la nécessité de passer de la fabrication au transfert de connaissance et de technologie et au renforcement des capacités industrielles durables, selon l'APS.

Lors des travaux de la conférence «Pharma 2026», organisée sous le thème «Santé et souveraineté: axe algéro-allemand pour une industrie pharmaceutique nationale forte», le ministre a expliqué que le partenariat entre le groupe public Sidal et la société allemande Boehringer Ingelheim porte sur «la localisation de la production d'un traitement innovant destiné aux patients atteints de fibrose pulmonaire rare et avancée, de médicaments innovants dans le domaine du cancer du sein, ainsi que de médicaments biosimilaires», ce qui constitue, a-t-il dit, «une étape importante dans le processus de localisation des médicaments innovants en Algérie et de renforcement des capacités nationales dans le domaine des technologies et de l'innovation».

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du président de la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce, El Hadi Iskander, et du président-directeur général du groupe pharmaceutique Biopharm et vice-président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, M. Kouidri a assuré que le ministère «poursuivra l'accompagnement de ce type de partenariats et l'encouragement de l'investissement productif, contribuant ainsi au renforcement de la production nationale et à la disponibilité des traitements modernes, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'exportation, notamment vers les marchés africains». Pour sa part, le directeur du partenariat stratégique du groupe Sidal, Boubaker Hammou, a souligné l'importance du partenariat entre les entreprises algériennes et allemandes dans le cadre de la coopération en matière de production locale de médicaments, mettant en avant l'importance de la formation dans le domaine de la production pharmaceutique et de l'échange d'expertises entre les deux pays. Le directeur général de Bayer Algérie, M'hand Messaoudi, a, quant à lui, mis en exergue l'importance du tissu industriel pharmaceutique national, connaissant «une évolution considérable et couvrant aujourd'hui les différentes étapes de la chaîne de valeur», indiquant que la prochaine étape consiste à «poursuivre le développement de ce secteur à travers le renforcement de la maîtrise des technologies, le développement de la recherche, l'amélioration des capacités d'innovation et la transformation des compétences nationales en véritables avantages concurrentiels à l'échelle internationale». Dans une déclaration à la presse, le directeur régional de l'entreprise allemande Boehringer Ingelheim, Derek O'Leary, a évoqué le partenariat conclu entre son entreprise et le groupe Sidal, ajoutant que la partie allemande est prête à établir, sur le long terme, des relations de partenariat et de coopération plus solides avec les entreprises algériennes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

R.E.

simple commercialisation à des partenariats industriels, notamment dans la transformation agroalimentaire, l'hydrogène et le secteur minier. Le directeur auprès du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Mahfouf Ogha, a, pour sa part, mis en avant les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires et offrir des conditions favorables aux investisseurs nationaux et étrangers, tandis que le représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Rabah Charef, a surtout appelé à accélérer la conclusion d'un mémorandum d'entente et de coopération avec la Chambre économique fédérale autrichienne, afin de renforcer les échanges et le partenariat.

R.E.

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE LA SANTÉ À ORAN

3 nouveaux accélérateurs linéaires en 2027

Ces équipements s'ajouteront aux trois accélérateurs linéaires existants au Centre anti-Cancer (CAC) «Emir Abdelkader» à El Hassi, ainsi qu'aux deux (2) autres situés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, portant ainsi le nombre total d'accélérateurs linéaires dans la wilaya d'Oran à huit (8).



Les efforts de lutte contre le cancer dans la wilaya d'Oran seront renforcés par la mise en service de trois nouveaux accélérateurs linéaires, l'année prochaine (2027), au niveau de l'Institut national du cancer (en cours de réalisation), a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Kaci Abdallah. Le responsable a précisé, dans une déclaration à la presse en marge du lancement des activités du mois «Octobre Rose» dédié à la prévention et à la sensibilisation, que «l'Etat a mobilisé tous les moyens afin de garantir une meilleure prise

en charge des patients atteints de cancer», soulignant que ces efforts seront consolidés par la mise en service de trois nouveaux accélérateurs linéaires à l'Institut national du cancer, dont l'ouverture est prévue « prochainement ». Il a ajouté, à ce titre, que ces équipements s'ajouteront aux trois accélérateurs linéaires existants au Centre anti-Cancer (CAC) «Emir Abdelkader» à El Hassi, ainsi qu'aux deux (2) autres situés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, portant ainsi le nombre total d'accélérateurs linéaires dans la wilaya d'Oran à huit (8). M. Kaci Abdallah a affirmé que «ces nouveaux équipements renforceront les capacités des établissements hospitaliers de la wilaya d'Oran dans le

domaine de la lutte contre le cancer, en particulier en radiothérapie». Le même responsable a également salué les efforts visant à développer le parcours de prise en charge médicale des patientes atteintes du cancer du sein à Oran, notamment à travers le lancement du comité de wilaya pour renforcer la prise en charge du cancer du sein. A cet effet, il a souligné que le renforcement de ce parcours se fera par l'interconnexion des différents services et l'élargissement du travail conjoint entre médecins généralistes, médecins des Etablissements publics de santé de proximité (ESP) et les spécialistes en oncologie et traitement du cancer, afin de garantir un diagnostic précoce et d'offrir un traitement efficace.

Les travaux prochainement terminés

Réalisation d'une polyclinique à la cité Bayazid « à Médéa

Les travaux de réalisation d'une polyclinique à la cité Bayazid, à la périphérie nord de la ville de Médéa, avancent à un rythme «appréciable» et seront terminés «prochainement», a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur local de la santé. Selon le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok, le projet de construction d'une polyclinique à la cité Bayazid est sur le point d'être achevé, grâce au rythme d'exécution soutenu des travaux engagés depuis quelques mois pour doter cette nouvelle

zone d'habitation d'une structure sanitaire capable d'assurer la prise en charge médicale de proximité des résidents. La livraison de cette structure sanitaire au secteur de la santé est prévue pour le début du mois de novembre prochain, a assuré le directeur de la santé, précisant que des dispositions sont prises pour procéder, dans des délais très courts, à l'équipement de la polyclinique et à l'affectation du personnel médical qui veillera à son fonctionnement. Sa mise en service permettra de réduire la pression sur l'établissement public hospita-

lier (EPH) et l'établissement public de santé de proximité (EPSP) du pôle urbain de Médéa, mais aussi de garantir une couverture sanitaire aux résidents de la cité Bayazid et des zones environnantes, a ajouté Hadj Sadok. En 2025, le secteur de la santé de la wilaya de Médéa a été renforcé par cinq (5) nouvelles polycliniques implantées dans les localités de Mihoub, Tlet-Douairs, Maghraoua et Ksar-El-Boukhari, cette dernière ayant bénéficié de deux structures, l'une située dans le quartier «Zobra», l'autre dans la cité «Feidh Lahmar».

Modernisation des infrastructures sportives

Lancement de plusieurs projets à Sidi Bel-Abbès

Plusieurs projets structurants visant à moderniser et à renforcer les infrastructures sportives ont été lancés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, notamment le projet de réhabilitation et de modernisation du complexe sportif du 24-Février, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ces projets ont été, mercredi soir, au centre d'une présentation au siège de la wilaya consacrée aux principales opérations inscrites au secteur de la jeunesse et des sports, avec notamment la réhabilitation du stade du 24-Février, ainsi que la rénovation de la piscine semi-olympique et de la salle omnisports du complexe sportif, précise la même source.

e projet de réhabilitation et de modernisation du

stade du 24-Février constitue l'une des principales opérations structurantes engagées dans le secteur. D'une capacité d'environ 50.000 spectateurs, le stade fait l'objet de travaux portant sur la réhabilitation du terrain principal et de ses différentes installations, ainsi que sur plusieurs aménagements destinés à améliorer les conditions d'accueil du public et des sportifs. Le programme prévoit notamment l'aménagement des terrains en gazon hybride et en gazon synthétique, la réalisation d'une piste d'athlétisme, la réhabilitation des tribunes et de l'enceinte extérieure, ainsi que l'aménagement des voiries, des réseaux, de l'éclairage extérieur et des locaux techniques. Il prévoit également l'installation d'un système de contrôle des accès et de signalétique,

la pose de sièges, la réalisation d'un important parking ainsi que l'aménagement de terrains annexes et de proximité. Selon les explications fournies par le directeur de la Jeunesse et des Sports, Badreddine Gharbi, l'objectif est de doter cette infrastructure d'équipements et d'installations répondant aux normes et standards internationaux, ce qui pourrait permettre, à terme, sa mise à la disposition de la sélection nationale. Par ailleurs, le projet de réhabilitation de la piscine semi-olympique du complexe sportif porte sur la rénovation du bassin et de ses différentes dépendances, ainsi que sur la mise en place d'un système de traitement de l'eau, afin d'améliorer les conditions d'exploitation et la qualité des prestations offertes aux usagers.

La salle omnisports fait également l'objet d'une opération de réhabilitation comprenant la rénovation de l'espace sportif, des vestiaires et des différentes installations annexes, dans l'objectif de renforcer sa capacité à accueillir les activités et compétitions sportives. Les travaux de réhabilitation de la piscine semi-olympique et de la salle omnisports devraient être achevés en vue de la réception des deux infrastructures durant le mois de mars prochain. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour moderniser les infrastructures sportives de la wilaya, améliorer leur fonctionnalité et renforcer leur capacité à accueillir les différentes manifestations sportives, avec un suivi régulier de l'avancement des travaux, souligne-t-on.

Guelma

93 projets de développement réalisés depuis le début de l'année

Au total, 93 projets de développement ont été réalisés, depuis le début de l'année en cours, dans les différentes communes de la wilaya de Guelma, a indiqué, jeudi, le wali, Samir Chibani. Le chef de l'exécutif local qui intervenait lors des travaux de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2026, que ces projets, «menés à bien sur le terrain dans les 34 communes de la wilaya, comprennent 50 projets financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (exercice 2026) et 43 réalisés dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales».

M. Chibani a ajouté que toutes ces opérations, «lancées, réalisées et clôturées en 2026», concernent des secteurs de développement «directement liés à la consolidation du cadre de vie des citoyens», tels que l'aménagement urbain, l'extension et le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, l'aménagement et la réhabilitation d'écoles primaires, l'ouverture de nouvelles voies d'accès et l'entretien des routes, ainsi que l'installation et l'extension des réseaux d'éclairage public et d'assainissement.

Il a également indiqué que les travaux réalisés «s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des différentes opérations dont a bénéficié la wilaya au titre de l'année 2026, et qui se traduisent par un total de 334 opérations, dont 147 d'un montant estimé à 2,5 milliards de dinars dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, et 187 autres d'un montant de estimé à 2,2 milliards de dinars dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales.

S'agissant des travaux de cette 3ème session ordinaire, présidés par le président de l'APW, Mohamed Aidoud, ils ont donné lieu à l'adoption du projet de budget prévisionnel pour l'année 2027 ainsi qu'à l'examen de diverses questions, en présence des membres de l'APW, de ceux de la commission de sécurité de la wilaya, des chefs de daïras, des directeurs du conseil exécutif et de représentants des différentes instances et administrations publiques.

CANCER DU SEIN

De plus en plus de **jeunes** femmes touchées

Le cancer du sein ne concerne plus uniquement les femmes âgées : dans le monde, près de 2,4 millions de femmes sont diagnostiquées chaque année, tandis que les inégalités d'accès au dépistage et aux soins continuent de peser lourdement sur la mortalité.



Le cancer du sein demeure l'un des principaux défis de santé publique dans le monde. Les dernières données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) révèlent que le phénomène ne concerne plus seulement les femmes âgées. En effet, en 2024, environ 2,4 millions de femmes ont reçu un diagnostic de cancer du sein dans le monde et près de 694 000 en sont mortes. Selon les experts, la maladie est présente dans tous les pays et peut toucher les femmes dès la puberté, même si le risque augmente avec l'âge. Elle figure aujourd'hui parmi les cancers les plus fréquemment diagnostiqués chez les femmes à l'échelle mondiale. Et la tendance pourrait encore s'aggraver dans les prochaines décennies : si les évolutions actuelles se poursuivent, le nombre annuel de nouveaux cas pourrait atteindre environ 3,2 millions d'ici 2040. Cette progression ne signifie toutefois pas que toutes les femmes présentent le même niveau de risque. Si l'âge reste un facteur important, les habitudes de vie, les facteurs hormonaux, les antécédents familiaux, certains facteurs environnementaux et surtout les conditions d'accès au dépistage et aux soins jouent également un rôle. Une donnée impor-

tante ressort des analyses internationales : environ 80 % des cancers du sein surviennent chez des femmes qui ne présentent pas de facteur de risque spécifique autre que le sexe et l'âge. L'absence d'antécédents familiaux ne constitue donc pas une garantie. La question de l'augmentation des diagnostics chez les femmes plus jeunes s'inscrit dans cette évolution mondiale. Les tendances observées dans plusieurs régions montrent que le cancer du sein n'est plus une maladie que l'on peut simplement associer à la vieillesse. Si le risque reste nettement plus élevé avec l'avancée en âge, des cas sont également diagnostiqués chez des femmes plus jeunes, ce qui nourrit le débat sur l'âge auquel commencer le dépistage. Mais une généralisation du dépistage précoce n'est pas nécessairement adaptée à toutes les femmes : les recommandations varient selon les pays et tiennent compte notamment de l'âge, du risque individuel et des antécédents familiaux. Les femmes présentant un risque élevé peuvent bénéficier d'une surveillance particulière décidée avec leur médecin. À l'échelle mondiale, les inégalités sont particulièrement importantes. Dans les pays disposant de systèmes de santé performants, les femmes ont davantage de chances d'être diagnostiquées tôt et d'accéder

rapidement à des traitements efficaces. Dans les pays à faibles ressources, le diagnostic intervient plus souvent à un stade avancé et l'accès à la chirurgie, à la radiothérapie, aux médicaments et au suivi reste plus difficile. La prévention occupe également une place primordiale. Les experts mettent en avant l'importance d'une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, le maintien d'un poids favorable à la santé, l'arrêt du tabac, des facteurs qui peuvent contribuer à réduire le risque de plusieurs cancers, dont le cancer du sein. Il faut savoir toutefois que le cancer du sein est une maladie multifactorielle. Ainsi, une femme qui développe cette maladie n'en est pas responsable en raison de son mode de vie. Les habitudes quotidiennes peuvent influencer le risque, mais elles ne permettent jamais de garantir qu'une personne ne développera pas la maladie. La détection précoce reste donc essentielle. Une grosseur persistante, une modification inhabituelle du sein ou du mamelon, un écoulement, une déformation, une rétraction de la peau, un aspect en peau d'orange, une rougeur persistante ou une plaie qui ne cicatrise pas doivent conduire à consulter un professionnel de santé.

A.H

Journée internationale des personnes âgées

Une cérémonie a été organisée jeudi à Alger, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées et de la Journée arabe de sensibilisation au cancer du sein, coïncidant avec le 1er octobre, sous le slogan : «Le dépistage précoce est un devoir, et la femme âgée une priorité». Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, ainsi que du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr Adda Bounedjar, aux côtés de l'ambassadrice et Coordinatrice résidente des Nations Unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, et de représentants de plusieurs organismes et institutions nationaux. Dans son allocution prononcée à cette occasion, Mme Mouloudji a souligné que «l'engagement de l'Etat algérien en faveur du caractère social à fait de la protection des personnes âgées l'une des priorités de l'action du Gouvernement dans ses différents programmes», mettant en avant «la place sociale éminente» de cette catégorie de la société, à travers la garantie de «tous les droits en matière de protection et de prise en charge». La prise en charge des personnes âgées n'est plus du «seul ressort de la famille», mais exige désormais «une adaptation globale de la société», a souligné la ministre, annonçant, à cette occasion, le lancement du «Guide de prise en charge pédagogique dans les établissements spécialisés et les structures d'accueil des personnes âgées», en vue d'«unifier les méthodes et les approches pédagogiques». Partant des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme Mouloudji a appelé à «redoubler d'efforts afin de poursuivre la numérisation des services pour garantir la transparence et l'égalité des chances pour tous dans l'accès aux différentes aides et aux programmes de solidarité, ainsi qu'aux avantages» désignés à cette catégorie. A l'occasion de la Journée arabe de sensibilisation au cancer du sein, la ministre a fait savoir que son secteur avait lancé une campagne nationale de sensibilisation et d'information visant à promouvoir «la culture du dépistage périodique et du diagnostic précoce chez les femmes». De son côté, le ministre de la Santé a affirmé que le cancer «est devenu aujourd'hui l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé, faisant de sa prévention et de sa lutte une priorité nationale, conformément aux orientations du président de la République», et ce «en concrétisation de la volonté de l'Etat de renforcer la santé publique, d'ancrer la culture de la prévention et d'améliorer le parcours de prise en charge des personnes atteintes». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a, quant à lui, souligné que «la protection et la prise en charge de l'individu constituent un choix de l'Etat algérien, qui fait de la solidarité nationale une responsabilité partagée et un devoir collectif», ce qui se traduit, a-t-il dit, «dans les différentes politiques et programmes, particulièrement en faveur des catégories nécessitant une attention accrue», rappelant, à ce propos, que le président de la République «a affirmé à plusieurs reprises que l'Algérie ne renoncera pas à son caractère social».

Sétif

4ème édition des 'Entretiens du Centre' de lutte contre le cancer"

Les travaux de la 4ème édition des "Entretiens du centre de lutte contre le cancer (CLCC)" sont ouverts jeudi à Sétif, en présence de plus de 700 médecins spécialistes des différents Centres hospitalo-universitaires (CHU) du pays et de six pays étrangers avec l'objectif de favoriser la concertation entre praticiens de la spécialité et de partager les avancées scientifiques dans le domaine. Le président de la rencontre, le professeur Adlane Hocine Dib, chef du service d'oncologie du Centre de lutte contre le cancer de Sétif, à l'origine de cette initiative, a indiqué que cette rencontre vise

à "créer des liens durables afin de favoriser la concertation entre les chercheurs en oncologie, en encourageant l'échange d'expériences entre eux, et en valorisant les connaissances scientifiques dans ce domaine, tout en contribuant à la promotion et au développement de la recherche scientifique dans cette spécialité." Il a également souligné que cet événement a réuni la plupart des chefs de services des centres de lutte contre le cancer en Algérie, ainsi que de nombreux médecins spécialisés dans ce domaine, issus de différents CHU du pays, en plus de spécialistes venus de Russie, de Belgique, de Suisse, d'Arabie

saoudite, de Tunisie et d'Egypte. Cette 4ème édition a également offert l'occasion de présenter le programme «SOS Sétif» mis en place par la direction de la santé et de la population en coordination avec le service d'oncologie du CLCC de Sétif, destiné à ouvrir des unités de soins palliatifs pour les patients atteints de cancer à travers la wilaya. L'événement scientifique de 3 jours qui se tient à la salle du Dôme au Park-Mall, est organisé, à l'occasion d'Octobre rose, en coordination avec la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO) et l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1), sous l'égide de la direction

locale de la santé et de la population, est-il souligné. Les participants aborderont quatre axes relatifs aux «soins palliatifs en oncologie et leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie du patient», «le cancer du sein, défis et enjeux en ce mois d'Octobre rose», «le cancer des organes reproducteurs féminins» et «le cancer des voies urinaires», à travers 28 interventions, 120 affiches et cinq ateliers de formation destinés aux médecins généralistes, aux infirmiers spécialisés en psychologie, aux étudiants des facultés de médecine et de pharmacie, ainsi qu'à de nombreux acteurs du domaine.

ONU

160 millions de dollars débloqués pour 12 crises humanitaires

L'Organisation des Nations Unies a annoncé, vendredi, l'allocation de 160 millions de dollars de son Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour financer les opérations d'aide vitale dans 12 des crises humanitaires les plus sous-financées dans le monde. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 150 millions de dollars de cette enveloppe sont destinés à soutenir les interventions humanitaires en Afghanistan, en Afrique, en Palestine occupée et en Amérique latine, tandis que 10 millions de dollars supplémentaires serviront à répondre aux besoins urgents des personnes en situation de handicap dans les 12 crises concernées. En Afrique, les financements comprennent notamment 10 millions de dollars pour le Burkina Faso, 6 millions pour le Cameroun, 9 millions pour le Tchad, 10 millions pour le Mali, 10 millions pour le Niger, 16 millions pour la Somalie, 15 millions pour le Soudan du Sud et 16 millions pour le Soudan. Cette nouvelle allocation s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONU visant à apporter une aide à quelque 87 millions de personnes confrontées aux besoins humanitaires les plus graves cette année. Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, a appelé à faire preuve de volonté politique afin de faciliter l'accès humanitaire et de lever les obstacles entraînant l'acheminement de l'aide aux populations dans le besoin. Cette allocation porte à 483 millions de dollars le montant total des financements du CERF débloqués depuis le début de 2026, précise l'OCHA.

YÉMEN

La crise alimentaire pourrait devenir « absolument dévastatrice »

La crise de la faim au Yémen menace de devenir « absolument dévastatrice », a averti vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), craignant « une crise de sécurité alimentaire bien plus vaste ». La faim au Yémen s'accroît aujourd'hui sous nos yeux », a déclaré Matthew Hollingworth, directeur exécutif adjoint du PAM, lors d'une conférence de presse à Genève, soulignant que « l'impact de ce dernier regain d'insécurité sur la situation de sécurité alimentaire risque d'être absolument dévastateur ». « Nous renforçons notre action (...) mais nous le faisons avec des ressources et des accès très limités », a ajouté M. Hollingworth, qui s'exprimait depuis Rome, disant craindre « une crise de sécurité alimentaire bien plus vaste, au-delà de ses frontières ». « C'est un nombre record pour cette année en seulement quelques semaines, et les prix des denrées alimentaires augmentent fortement dans tout le pays », at-il relevé, ajoutant que le pays était particulièrement vulnérable parce qu'il importe environ 90 % de la nourriture qu'il consomme. Le PAM a indiqué avoir besoin de 109 millions de dollars pour fournir une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence jusqu'à 1,5 million de personnes. Ses besoins sont également estimés à 158 millions pour maintenir ses opérations régulières (aide alimentaire, transferts d'argent, soutien nutritionnel et repas scolaires) pour 2,4 millions de personnes jusqu'en mars 2027. « Si le monde ne se mobilise pas rapidement pour aider le Yémen, les perspectives vont devenir très sombres », a prévenu M. Hollingworth.

SELON LE HCR

Près de six millions d'enfants réfugiés privés d'école

Cette alerte intervient alors que la crise financière qui traverse le secteur humanitaire commence déjà à se traduire dans les salles de classe. Le HCR, dont les financements avaient diminué d'environ un quart en 2025, n'avait reçu en juillet que 32 % des 8,5 milliards de dollars jugés nécessaires pour l'année 2026.



Près de six millions d'enfants réfugiés sont privés d'école, sur fond de recul de l'aide internationale, a alerté, vendredi, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Pour des millions d'enfants réfugiés, l'école s'arrête avant même d'avoir réellement commencé. Sur les 13 millions d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés dans le monde, 5,8 millions ne fréquentaient aucun établissement en 2025, soit 44 %, selon un nouveau rapport annuel sur l'éducation publié par le HCR. Derrière cette moyenne se dessine surtout une déperdition à mesure que les enfants grandissent. Si 65 % des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire y sont inscrits, ils ne sont plus que 32 % dans le

secondaire. Autrement dit, pour beaucoup, l'exil ne signifie pas seulement changer de pays. Il réduit progressivement les chances de poursuivre des études. Le décrochage frappe particulièrement les adolescentes. Au primaire, filles et garçons sont scolarisés dans des proportions comparables. L'écart se creuse ensuite sous l'effet de la pauvreté, des risques liés à leur protection, des mariages précoces et des pressions économiques exercées sur les familles. « L'éducation est une protection. Mais elle constitue aussi une voie vers les possibilités et l'autonomie », souligne dans le rapport le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, lui-même ancien réfugié. « Alors que les financements humanitaires et pour le développement sont soumis à de fortes pressions, les

coupes dans l'éducation risquent d'effacer des décennies d'investissements collectifs et de fermer les perspectives d'une génération de jeunes », a-t-il ajouté. Cette alerte intervient alors que la crise financière qui traverse le secteur humanitaire commence déjà à se traduire dans les salles de classe. Le HCR, dont les financements avaient diminué d'environ un quart en 2025, n'avait reçu en juillet que 32 % des 8,5 milliards de dollars jugés nécessaires pour l'année 2026. L'agence a supprimé des milliers de postes et réduit ses opérations dans plusieurs pays. L'éducation n'échappe pas à la contraction. Pour 2026, l'agence onusienne a évalué ses besoins mondiaux dans ce domaine à 370 millions de dollars, un budget déjà inférieur de 20 % à celui de 2025.

Portugal

Une grève touche des secteurs publics et perturbe le trafic aérien

Plus de 350.000 employés de l'administration publique ont répondu, vendredi, à l'appel à la grève, lancé par trois syndicats affiliés à la Confédération générale des travailleurs (CGTP) au Portugal, dont les principales répercussions ont été enregistrées dans le secteur de l'éducation, où des dizaines d'écoles ont fermé en raison du manque de personnel. Les syndicats à l'origine de la grève sont le Syndicat national des travailleurs des services publics et sociaux, le Syndicat national des travailleurs des administrations locales et régionales, des entreprises publiques, des concessionnaires et secteurs assimilés

ainsi que le Syndicat des travailleurs de la municipalité de Lisbonne. Des dizaines de personnes se sont rassemblées à Lisbonne pour participer à une marche allant de la place Figueira au ministère des Finances, les syndicats réclamant notamment une des carrières dans le secteur. Par ailleurs, les personnels de cabine de la compagnie «easyJet» ont entamé vendredi une grève de cinq jours. Le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile prévoit de fortes perturbations et l'annulation d'environ 80 % des vols pendant la période de grève. Le président du syndicat, Ricardo Penarroias, a indi-

qué que 443 vols avaient déjà été annulés dans les aéroports de Lisbonne, Porto et Faro, indiquant que la compagnie avait eu recours aux services minimums obligatoires, tandis que les autres vols qui n'avaient pas été annulés devaient être assurés. Les revendications des personnels portent notamment sur des horaires plus stables, des augmentations salariales fondées sur l'ancienneté ainsi que sur les conditions proposées dans le cadre des négociations relatives à la convention collective avec la compagnie. Une nouvelle grève est prévue du 19 au 23 décembre prochain.

HAÏTI

L'utilisation d'enfants par les gangs a presque triplé en 2025

Le recrutement et l'utilisation d'enfants par les gangs en Haïti ont presque triplé en 2025, a alerté le Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Volker Türk, vendredi, affirmant qu'entre 30 % et 50 % des membres de ces groupes seraient des mineurs. Intervenant devant le Conseil des droits de l'homme, M. Türk a souligné la vulnérabilité particulière des mineurs pris dans la spirale de rejoindre un gang ou tenter de survivre dans un environnement où la violence s'est installée au quotidien. « Aucun enfant ne devrait être contraint de choisir entre sa propre vie et la sécurité de ses voisins », a-t-il regretté. Exploités, victimes de traite et maltraités, les enfants disposant de peu de voies de sortie. Les dispositifs destinés à empêcher leur recrutement et à accompagner leur réinsertion restent insuffisants face à l'ampleur du phénomène. « Ceux qui tirent profit de la situation de désordre actuel sont déterminés à voir Haïti échouer. Ils cherchent à fragiliser son tissu social et à anéantir toute perspective de voir émerger un Etat plus fort. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Nous devons tous tourner notre regard vers Haïti », a souligné M. Türk. Entre le 1er janvier et le 11 septembre dernier, le HCDH a recensé au moins 5.700 personnes tuées ou blessées par des gangs ou lors d'opérations menées contre eux. Des chiffres probablement sous-estimés. Face à cette spirale de violences des gangs, le Haut-Commissaire appelle à agir au-delà du seul registre sécuritaire. Le HCDH appelle donc à une réponse globale : élargir les sanctions aux commanditaires et financiers des réseaux criminels, faire respecter pleinement l'embargo sur les armes et lutter contre leur trafic à la source. Le Haut-Commissaire demande également de protéger la diaspora haïtienne alors que plus de 220.000 personnes, dont près de 20.000 enfants, ont été renvoyés de force en Haïti en 2026 depuis plusieurs pays de la région. M. Türk appelle en outre, à accélérer le déploiement de la Force de répression des gangs, dans le respect des droits humains.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts lancent le compte à rebours pour le Niger

De retour de Bujumbura et après une journée de repos bien méritée, les joueurs de l'équipe nationale ont retrouvé le chemin des pelouses dès vendredi en fin d'après-midi. C'est au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa que la sélection a entamé sa préparation en vue de son troisième et dernier rendez-vous de ce rassemblement, programmé ce mardi au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou face au Niger.



Cette jauge amicale intervient dans un climat constructif pour le groupe, dirigé par Brahim Hemdani. Les Verts bouclent un diptyque éliminatoire pour la CAN 2027 globalement positif sur le plan comptable, avec quatre unités récoltées grâce à un succès probant à domicile face à la Zambie (3-1) et un partage des points arraché hors de leurs bases contre le Burundi (2-2). Si le bilan comptable permet aux coéquipiers de conserver une position idéale dans leur poule, les prestations précédentes ont mis en lumière plusieurs chantiers prioritaires. Tant face aux Chipolopolo que contre les Hirondelles burundaises, la défense nationale a affiché des largesses et des approximations individuelles évitables. De plus, l'animation offensive a manqué de constance. Bien que l'équipe ait fait preuve de ressource men-

talement en parvenant à refaire son retard au score, le staff technique a ciblé la nécessité absolue d'améliorer la maîtrise collective et la fluidité dans le jeu.

Brahim Hemdani sous le signe de l'expérience

Ce test face aux Nigériens arrive à point nommé pour offrir au sélectionneur national une bouffée d'oxygène et une plus grande latitude dans ses choix. Contrairement aux matchs officiels, cette rencontre amicale constitue le laboratoire idéal pour redistribuer les cartes, tester des associations inédites et offrir du temps de jeu à des éléments en manque de repères depuis le début de son ère. Néanmoins, cette revue d'effectif se fera dans un contexte d'infirmerie à gérer. Le groupe enregistre des coups durs notables avec le forfait d'Amine Gouiri, touché aux ischio-jambiers de la cuisse gauche dès

le premier acte contre la Zambie. À cela s'ajoute la situation d'Himad Abdelli, ménagé et cantonné à un travail individuel en salle lors de la reprise, ainsi que le départ de Rayan Ait-Nouri, libéré pour regagner son club après avoir déjà raté le voyage au Burundi. Lors de la séance de vendredi, axée principalement sur des gammes technico-tactiques, l'atmosphère est restée studieuse et sereine. Hormis Abdelli, l'ensemble du groupe a répondu présent à l'appel. Pour Brahim Hemdani et son staff, ce face-à-face avec le Niger dépasse le cadre d'un simple galop d'essai. C'est l'opportunité idoine pour remédier aux carences constatées, élargir la palette tactique, pallier les absences et asseoir une identité de jeu plus affirmée. Les Verts ont ainsi l'occasion parfaite de valider leurs progrès et d'aborder la suite des qualifications avec des certitudes renforcées.

H.M.

Hull City

Belloumi nommé pour le trophée de joueur du mois de septembre

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi figure parmi les quatre joueurs nommés pour le trophée de joueur du mois de septembre de Hull City, après un mois marqué notamment par son rétentant doublé inscrit sur la pelouse de Chelsea en Premier League. Titulaire sur le flanc droit, Belloumi s'est particulièrement distingué lors du déplacement à Stamford Bridge, où ses deux buts ont permis aux Tigres de mener 2-1 à la mi-temps. Hull City a finalement décroché le nul (2-2), obtenant ainsi son premier point à Chelsea depuis février 2009. L'ailier algérien a également délivré une passe décisive à Mohammed-Ali Cho lors de la défaite de Hull City à Newcastle (2-1), confirmant son influence offensive au cours d'un mois de septembre où il s'est montré régulièrement dangereux. Belloumi s'est également illustré dans le travail défensif, avec 12 contributions défensives face à Aston Villa et 11 contre Newcastle, selon les statistiques communiquées par le club de Hull City. Le joueur algérien est en concurrence pour cette distinction avec Ryan Giles, John Egan et Regan Slater. Le vainqueur sera désigné par les supporters de Hull City. Pour rappel, l'international algérien avait été nommé pour le prix du meilleur joueur du mois de septembre du championnat d'Angleterre de football (Premier League), une distinction remportée par le gardien d'Arsenal David Raya.



Match amical

La JSK bat le MOB

La JS Kabylie s'est imposée face au MO Béjaïa, pensionnaire de la Ligue 2 (groupe Centre-Est), sur le score de 2 à 0, en match amical disputé vendredi soir sur le terrain annexe du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les «Canaris» ont rapidement pris

l'avantage dans cette rencontre, grâce à Abdennour Belhocini qui a ouvert le score à la 15e minute de jeu, avant que le capitaine Aymen Mahious ne fasse le break cinq minutes plus tard (20e). C'est le deuxième match amical disputé par la JSK durant cette période de trêve internationale, après son succès face à l'US Oued Amizour (3-1), le mercredi 23 septembre sur la même pelouse.

Ligue 2 amateur (3e journée)

Le NC Magra et l'USM Annaba aux commandes

Le NC Magra vainqueur en déplacement contre le NRB Téléghma (2-1), et l'USM Annaba qui a disposé de Paradou AC (2-1), ont pris provisoirement la direction de la Ligue 2 amateur de football, à l'occasion de la deuxième journée du groupe Centre-Est, disputée vendredi et marquée également par la victoire du MSP Batna dans le derby des Aurès face au CA Batna (1-0). L'USMA qui restait sur une défaite à l'extérieur, a bien réagi en dominant le Paradou AC (2-1) dans l'affiche de cette journée jouée devant un nombreux public venu encourager les hommes de Maiza qui ambitionnent cette année de retrouver la Ligue 1 professionnelle.

De son côté, le NC Magra a frappé fort loin de ses bases, en dominant le NRB Téléghma (2-1), un deuxième succès de la saison qui lui permet de partager la tête du classement

avec l'USMANnaba avec six points en attendant l'épilogue de cette journée de samedi. L'autre affiche phare de cette journée entre le MSPB et le CAB a souri au «Mouloudia» qui s'est imposé petitement sur son rival de toujours (1-0), signifiant au passage sa première victoire de la saison. En revanche, rien ne va plus chez le CAB, toujours en quête de son premier succès de la saison. L'US Chaouia qui avait raté d'un cheveu l'accès en Ligue 1 Mobilis la saison dernière, est à la traîne en ce début de saison, tenue une nouvelle fois en échec sur son propre terrain par l'AS Khroub (0-0). En revanche, le MO Constantine a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour prendre le dessus sur une formation accrocheuse du CR Béni Thour (2-1), rejoignant par la même occasion l'AS Khroub et le MSPB à la troisième place du classement avec cinq points pour chaque club.

JO-2028 dames (éliminatoires/2e tour)

Benstiti retient 26 joueuses pour affronter la Centrafrique

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face à la République centrafricaine, les 9 et 13 octobre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (18h00), en prévision du 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques 2028 de Los Angeles, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi.

Les coéquipières de la nouvelle salle, Nesrine Bahloul (Al-Nassr/Arabie saoudite), entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit quatre jours avant le premier rendez-vous face aux Centrafricaines. Les «Vertes» restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenues grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. À l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

La liste des 26 joueuses :

Gardiennes : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haley Amine (EA Sétif), Benabdallah Amel (CF Akbou)

Défenseures : D'Oria Méline (OGC Nice, France), Ould Hocine Céline (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Bel-loumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaïli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Compaoré Sarah (OM, France)

Milieux de terrain : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (LOSC Lille, France), Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Bekhaled Sofia (OL Lyonnaises, France), Bahloul Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City FC, Angleterre)

Attaquantes : Taleb Muller Laura (Yüksekova SC, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Céline (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon-Sport, Suisse), Naili Nouhed (AS Cannes, France).



PORTUGAL

Jesus, l'homme qui a envoyé Ronaldo en retraite internationale?

Il est l'homme qui a (peut-être) mis fin à la carrière internationale de Cristiano Ronaldo. Ce qui lui vaut à la fois d'être accusé de haute trahison par les plus fidèles de CR7 et d'être érigé en héros par ses contempteurs. Jorge Fernando Pinheiro de Jesus, dit Jorge Jesus, n'est à la tête du Portugal que depuis trois mois mais il se retrouve déjà au cœur d'un sacré psychodrame.



Une tornade difficilement imaginable il y a encore une semaine, quand Jesus et Ronaldo se présentaient côte à côte, devant les médias, pour tourner la page du Mondial américain et lancer la nouvelle ère de la Seleção. Tout sourire, refusant de s'avancer sur une date au sujet de sa retraite, Ronaldo parlait alors d'un «choix parfait» pour qualifier l'arrivée de Jesus, son ancien entraîneur à Al-Nassr désigné pour remplacer l'Espagnol Roberto Martinez.

«Cristiano ne sera jamais un problème», balayait de son côté le coach aux 72 bougies, regard perçant et ton direct.

Ça, c'était avant de laisser le quintuple Ballon d'or cirer le banc de touche contre la Norvège (2-1), en Ligue des nations. Une première dans un match officiel depuis l'Euro 2008 pour l'icône nationale, qui a répondu à sa manière: en boudant les célébrations d'après-match avant de zapper un entraînement collectif. Pas du genre à se laisser dicter sa conduite ni à puiser dans la langue de bois, Jesus s'est alors permis un petit recadrage: «Le statut est une chose, mais les règles sont les mêmes pour tout le monde (...) Il faut faire attention, mais je

décide toujours en fonction de l'objectif de l'équipe. C'est moi qui décide.»

Loin des excuses publiques qu'il attendait visiblement de la part de son sélectionneur, ces mots ont plutôt convaincu Ronaldo de claquer la porte du rassemblement. Un retrait brutal et un avenir international en question pour le recordman de sélections et de buts avec le Portugal (234 matchs et 146 réalisations), vainqueur de l'Euro 2016 et des Ligues des nations 2019 et 2025. Jesus, lui, n'a pas semblé perturbé ce jeudi soir. Ronaldo parti, il a continué sur sa lancée en décrochant un troisième succès de suite face au Danemark (4-2) en Ligue des nations, avec une équipe décomplexée à l'image de Gonçalo Ramos, passeur décisif puis buteur à Copenhague. Devant les micros pressants des journalistes, Jesus a estimé que cette «prestation d'un niveau élevé» était «plus importante que tout le reste».

D'une modeste carrière de joueur au coaching

Ceux qui le connaissent bien ne seront pas surpris: le natif de Venda Nova, ce quartier où il a grandi en périphérie de Lisbonne, fonctionne en autodidacte sans se soucier du qu'en-dira-t-on. Et ce depuis sa jeunesse passée à jongler entre ses études, le bal-

lon rond et un boulot de soudeur dans une usine fabriquant des câbles électriques. «Plus jeune, avant d'aller à l'école, je me levais vers 5 ou 6h du matin et, comme nous vivions dans une zone industrielle, j'allais à la casse pour récupérer du cuivre et le revendre. C'est comme ça que je gagnais un peu d'argent et que j'aidais ma famille. Notre situation financière n'était pas fastueuse, mais suffisante. Ce n'est qu'en entrant dans le monde du football que j'ai commencé à posséder quelques biens», racontait-il cet été auprès de TV Guia.

Poussé par son père, il fait le choix adolescent de se consacrer à la chose footballistique, éclot au Sporting CP et enchaîne une dizaine de clubs au fil d'une carrière modeste de milieu de terrain qu'il achève en 1989 pour bifurquer vers le métier d'entraîneur. Au même moment, il traverse une période sombre avec la maladie de sa mère, décédée en 1994 des suites d'un cancer du côlon. Professionnellement, le succès est là et il gravit peu à peu les échelons jusqu'à s'installer sur les bancs les plus prestigieux du pays: Braga, le Sporting CP et Benfica, deux fois.

ans, auteur d'un excellent début de saison avec Paris (4 buts), va rentrer en France pour effectuer des examens complémentaires, a confirmé la RFEF.

ESPAGNE

Ferran Torres forfait

L'attaquant du PSG Ferran Torres, touché à la cheville gauche, va quitter le rassemblement de la sélection espagnole et rentrer en France pour se soigner, a annoncé ce vendredi la Fédération espagnole de football. La RFEF a précisé dans un communiqué avoir libéré le nouveau buteur parisien, qui souffrait depuis plusieurs jours de

douleurs à la cheville gauche, pour «prioriser sa récupération». Torres, auteur du but vainqueur en finale du Mondial 2026 cet été, sera remplacé par le jeune attaquant du Real Madrid Carlos Espi pour les deux prochains matchs de Ligue des nations contre la République tchèque (samedi) et la Croatie (mardi). Pour éviter un potentiel conflit, la Fédération espagnole assure que ses médecins sont «restés en contact permanent» avec les services médicaux du PSG depuis le début de la trêve internationale. L'attaquant de 26

CLASSEMENT DES SÉLECTIONNEURS LES MIEUX PAYÉS AU MONDE

Zidane classé septième, Ancelotti en tête

Où se situe Zinédine Zidane dans la hiérarchie des sélectionneurs les mieux payés du monde? Hors du top 5, selon les estimations du tabloïd allemand Bild. Le nouveau sélectionneur de l'équipe de France est rémunéré sur les mêmes bases que son prédécesseur, Didier Deschamps, à savoir 300.000 euros par mois, soit 3,6 millions d'euros par an. Lors de la négociation de son contrat, Zizou a décidé de renoncer à ses primes de droits à l'image (44.000 euros par match pour Didier Deschamps), ce qui lui permet de ne pas avoir d'obligation avec les sponsors de la Fédération comme Nike, équipementier de l'équipe de France et grand rival d'Adidas, partenaire historique de «ZZ». Il touchera en revanche de plus importants bonus lors des grandes compétitions.

Ce niveau de revenus fixe place Zinédine Zidane à la septième place des sélectionneurs les mieux payés du monde. Le classement est assez largement dominé par Carlo Ancelotti qui perçoit 10 millions d'euros annuels sur le banc du Brésil depuis sa signature en mai 2025. Avec sept millions d'euros, Jürgen Klopp le suit à la deuxième place après sa nomination cet été sur le banc de l'Allemagne, où il est devenu le sélectionneur le mieux payé de l'histoire de la Nationalmannschaft. Il reste toutefois bien moins payé que lors de son précédent poste de directeur du football mondial chez Red Bull (12 millions annuels) et qu'à Liverpool (18 millions d'euros). Le «Normal One» peut se consoler en étant autorisé à conserver trois partenaires publicitaires, dont le cabinet de conseil allemand DVAG et la marque

de mode Alpha Tauri, souligne Bild. L'Argentin Mauricio Pochettino complète le podium avec son salaire à 6,8 millions d'euros annuels avec les Etats-Unis. Thomas Tuchel (Angleterre, 6 millions d'euros) est quatrième avec six millions d'euros. Après avoir mené l'Espagne à son deuxième titre mondial cet été, deux après son sacre à l'Euro 2024, Luis De La Fuente a vu son salaire augmenter avec sa récente prolongation de contrat. Il émarge désormais à cinq millions d'euros annuels et donc à la 5e place des mieux payés du monde. Il devance Jorge Jesus (6e, 4 millions), choisi sur le banc du Portugal cet été après son départ d'Al-Nassr où il percevait le triple (12 millions).

CONFLIT
MBAPPÉ-PSG

Un non-lieu dans l'enquête pour harcèlement moral

Les juges d'instruction parisiens chargés des investigations visant le PSG pour harcèlement moral à l'encontre de Kylian Mbappé ont rendu un non-lieu, ont indiqué vendredi deux sources proches du dossier à l'AFP.

Kylian Mbappé avait attaqué devant la justice pénale son ancien club, entraînant l'ouverture d'une information judiciaire, puis avait retiré sa plainte en juillet 2025. En mai 2026, les juges d'instruction ont prononcé un non-lieu faute d'avoir établi «de charges suffisantes», a précisé l'une des sources proches du dossier.

D'après cette source, les magistrats ont relevé que le footballeur s'était «désisté de sa plainte» et l'avait «fait savoir publiquement dans la presse». A leurs yeux, il était donc «impossible d'enquêter». En effet, «il n'y aurait aucun sens à interroger les témoins et mis en cause» quand «le plaignant lui-même ne les soutient pas».

Ces personnes mises en cause «ne pourraient que faire référence à ce désistement» pour éviter de répondre aux questions, ont anticipé les magistrats, selon la source proche. Sollicité par l'AFP, Me Pierre-Olivier Sur, avocat du footballeur désormais au Real Madrid, n'a pas souhaité commenter. Le PSG non plus.

La plainte, déposée en mai 2025, pour harcèlement moral et tentative d'extorsion de signature, du capitaine de l'équipe de France visait la pratique du «loft», où Mbappé avait été placé à l'été 2023. Cette pratique, récurrente dans les clubs de football, consiste à mettre des joueurs à l'écart de l'effectif et fait déjà l'objet de plusieurs enquêtes à Paris.

Mbappé était parti libre du PSG à l'issue de son contrat en 2024, pour rejoindre le Real Madrid. Un litige financier a ensuite opposé la star française du football et le club de la capitale, autour d'importantes indemnités pour des salaires, primes et congés impayés qu'il a réclamés, et fini par obtenir aux prud'hommes.



LES MOTS FLÉCHÉS



21ES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Le droit d'auteur, un levier pour l'avenir du cinéma

Réunis autour de l'ONDA, scénaristes, réalisateurs, producteurs et juristes ont placé la propriété intellectuelle au cœur des débats des RCB. Au-delà de la protection des œuvres, les échanges ont mis en lumière son rôle dans le financement, la rémunération des créateurs et la pérennité de l'industrie cinématographique.



NASSIM TERKI

La propriété intellectuelle s'est invitée au cœur des débats de la 21e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB), à travers une table ronde consacrée au thème « Cinéma et propriété intellectuelle ». Organisée avec la participation de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), la rencontre a réuni scénaristes, réalisateurs, producteurs et avocats spécialisés autour d'une question centrale : comment mieux faire des droits liés aux œuvres un instrument au service du développement du cinéma ? Représentant l'ONDA, son directeur général adjoint, Mehdi Delmi, a rappelé que la dimension juridique accompagne l'œuvre cinématographique à toutes les étapes de son existence. De l'écriture et du développement à la production et à la distribution, puis à la diffusion télévisuelle, aux plateformes et à

l'exploitation internationale, un film mobilise une succession de droits, de contrats et d'autorisations. La bonne organisation de cette chaîne constitue, selon l'intervention de l'ONDA, un enjeu à la fois artistique et économique. La définition claire des droits et la protection de leurs titulaires permettent de sécuriser l'exploitation des œuvres, tout en contribuant à renforcer leur valeur économique. Les échanges ont également permis aux professionnels présents de faire part de leurs préoccupations et d'examiner les moyens de mieux valoriser la propriété intellectuelle dans le secteur cinématographique. Au-delà de sa fonction de cadre juridique, celle-ci peut-elle devenir un véritable levier de financement et d'investissement ? La discussion a notamment porté sur la valorisation économique des œuvres, l'amélioration des revenus des ayants droit et les conditions nécessaires à une industrie cinématographique durable. Cette réflexion met en évidence l'importance d'une meilleure maîtrise des mécanismes qui encadrent la création et son exploitation. Pour les différents intervenants, la

clarté des relations contractuelles, la protection effective des droits et la transparence dans l'exploitation des œuvres constituent des éléments essentiels pour consolider l'activité cinématographique. Dans ce cadre, l'ONDA a réaffirmé sa disponibilité à poursuivre le travail avec les professionnels du secteur et les institutions concernées. L'objectif est notamment de contribuer à la mise en place de mécanismes pratiques permettant de renforcer la sécurité contractuelle, la protection des droits et la transparence, tout en favorisant la diffusion d'une véritable culture de la propriété intellectuelle auprès des acteurs du cinéma. À travers cette table ronde, les RCB ont ainsi ouvert un espace de réflexion sur un aspect déterminant mais souvent moins visible de la création cinématographique. La qualité d'une œuvre et le talent de ceux qui la portent doivent aussi pouvoir s'appuyer sur un cadre permettant de protéger les droits qui lui sont attachés et d'assurer, dans la durée, sa valorisation et son exploitation.

« Bnat El Bennay », quand l'intime raconte l'Algérie

La Bibliothèque nationale d'Algérie a consacré, mercredi soir, une rencontre littéraire à l'ouvrage « Bnat El Bennay » de l'écrivaine et ancienne ministre Zhor Ounissi, dans le cadre du Festival national du livre lu. La rencontre s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, aux côtés de l'auteure, venue présenter les grandes lignes de ce livre de 180 pages. À travers cet ouvrage, les échanges ont porté sur un récit qui se situe à la rencontre de plusieurs registres, entre autobiographie, mémoire familiale et récit historique. Une approche qui permet de revenir sur des parcours et des expériences individuelles tout en les inscrivant dans des périodes importantes de l'histoire nationale. Prenant la parole à cette occasion, Malika Bendouda a insisté sur la portée du témoignage contenu dans l'ou-

vrage. Elle a notamment présenté « Bnat El Bennay » comme une manière de raconter l'histoire de l'Algérie « de l'intérieur », en s'appuyant notamment sur l'univers familial. La ministre a également mis en avant la place accordée aux femmes algériennes et aux récits qui témoignent de leurs parcours à travers différentes périodes historiques. « C'est une biographie remarquable, et c'est en réalité l'histoire de l'Algérie racontée de l'intérieur, depuis l'intérieur du foyer algérien », a déclaré Mme Bendouda, évoquant également le plaisir d'avoir lu et présenté l'ouvrage aux côtés de son auteure. La rencontre a ainsi permis de mettre en lumière le rapport entre mémoire personnelle et mémoire collective, à travers une œuvre qui prend appui sur l'expérience familiale pour évoquer des réalités plus larges liées à l'histoire du pays. Cette rencontre littéraire s'inscrit dans le programme des

activités organisées en marge du Festival national du livre lu, qui entend faire du livre et de la lecture des espaces de rencontre entre écrivains, lecteurs et professionnels du secteur. La manifestation accorde également une place au livre ancien et au livre d'occasion. Une plateforme de troc a ainsi été mise en place afin de favoriser la circulation des ouvrages et de leur permettre de trouver de nouveaux lecteurs. Un dispositif qui participe à donner une seconde vie aux livres et à encourager leur partage au sein du public. À travers cette programmation, le Festival national du livre lu poursuit son objectif de rapprocher davantage le livre des lecteurs, en multipliant les espaces de dialogue autour de la création littéraire et de la circulation des ouvrages.

LE FIBDA OUVRE SA 18E ÉDITION À ALGER

Le 9e art à l'honneur à Riadh El Feth

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) a ouvert, jeudi soir à l'esplanade de Riadh El Feth, sa 18e édition, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Le rendez-vous, consacré au neuvième art, réunit à cette occasion artistes, auteurs et créateurs autour de plusieurs espaces dédiés à la création et aux échanges. Lors de la cérémonie inaugurale, la ministre a mis en avant la dimension acquise au fil des éditions par le FIBDA, devenu, selon elle, un rendez-vous international de référence dans son domaine. Elle a souligné que cette manifestation contribue à faire connaître la richesse culturelle et artistique de l'Algérie auprès du public international. Pour Malika Bendouda, la bande dessinée occupe une place particulière dans le paysage artistique par sa capacité à dialoguer avec les autres formes de création. « Elle se nourrit de tous les arts et nourrit l'imaginaire », a-t-elle relevé, mettant ainsi l'accent sur les possibilités qu'offre le neuvième art en matière d'expression et de création. La ministre a également relevé la présence du FIBDA sur la Policy Monitoring Platform de l'UNESCO, une intégration présentée comme un indicateur de la visibilité croissante de cette manifestation culturelle algérienne à l'échelle internationale. La cérémonie d'ouverture a, par ailleurs, été marquée par la remise des prix des différents concours du festival. Plusieurs figures ayant contribué au développement de la bande dessinée et du neuvième art ont également été honorées. Parmi les personnalités distinguées figure l'écrivain et auteur Lazhari Labter, auquel un hommage a été rendu pour son parcours et ses contributions dans les domaines culturel et artistique. Un hommage posthume a également été consacré à l'artiste disparu Tayeb Arab. À cette occasion, son épouse a fait don de son patrimoine culturel et artistique au Musée Ahmed Zabana d'Oran. Cette initiative vise à préserver la mémoire de l'artiste ainsi que ses créations, tout en permettant aux générations futures de mieux connaître son parcours et sa contribution au domaine de la bande dessinée. À l'issue de la cérémonie, Malika Bendouda a effectué une visite des différents espaces du festival. Elle a notamment pris connaissance des œuvres et publications présentées, échangé avec les artistes et créateurs participants et découvert les espaces consacrés aux ateliers et aux activités destinées au public et aux jeunes talents. Avec cette 18e édition, le FIBDA poursuit ainsi son rendez-vous autour de la bande dessinée et du neuvième art, en accordant une place à la création, à la transmission et aux échanges entre artistes et publics.

Rédaction Culturelle

Trait
d'esprit

“Les guerres, ce sont des gens qui s’entre-tuent parce que d’autres gens qui se connaissent très bien ne parviennent pas à se mettre d’accord.”

Paul Valéry

Nouveau code de la route, campagne de sensibilisation dans l’Est

Une campagne nationale d’information sur les nouvelles dispositions du code de la route, prévues par la loi 26-09, a été lancée samedi dans plusieurs wilayas de l’Est du pays. Elle s’adresse aux automobilistes comme aux piétons et se poursuivra jusqu’au 31 décembre 2026. À Guelma, le wali Samir Chibani a donné le coup d’envoi de l’opération en présence des représentants des secteurs concernés, de la Sûreté de wilaya, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et de la Délégation de wilaya de la sécurité routière. La campagne couvrira progressivement les différentes communes de la wilaya. À Biskra, des brochures explicatives ont été distribuées à la gare routière d’El Hadjeb ainsi qu’aux barrages fixes de la police et de la gendarmerie. À Ouled Djellal, l’initiative a débuté près de la gare routière, sur la route nationale n° 46. Organisée sous le slogan « Ensemble pour comprendre la loi, ensemble pour protéger les vies », la campagne vise à clarifier les droits et devoirs des usagers, les règles à respecter ainsi que les infractions et sanctions prévues. Elle est placée sous la coordination du ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers la Délégation nationale à la sécurité routière.

Hana Mansour exige le retrait de sa photo utilisée sans autorisation par Le Point

L’actrice algérienne Hana Mansour a vivement réagi, vendredi passé, à l’utilisation de sa photographie sans son consentement par le magazine français Le Point. Son portrait illustrait une chronique de l’écrivain franco-algérien Kamel Daoud intitulée « Monologue imaginaire d’une Franco-Algérienne ». Sur les réseaux sociaux, la comédienne a affirmé n’avoir jamais été contactée ni consultée. Elle s’est clairement distancée du contenu de l’article et de la ligne éditoriale du magazine, estimant que cette diffusion portait atteinte à son droit à l’image. Elle a demandé le retrait immédiat de la photo de l’article et de tous les supports associés. L’affaire a suscité de nombreuses réactions de soutien en Algérie. Hana Mansour a indiqué se réserver le droit d’engager toutes les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Clôture de la 12^e édition d’Hadi Al-Arwah

Le Centre culturel de Djamaâ El Djazaïr a abrité la cérémonie de clôture de la 12e édition du programme international de l’Inchad (chant religieux) « Hadi Al-Arwah », produit par l’Établissement public de télévision (EPTV) et diffusé sur la chaîne du Saint Coran, a indiqué samedi un communiqué du rectorat de Djamaâ El Djazaïr. La cérémonie s’est déroulée vendredi soir en présence du ministre d’État, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de membres des deux chambres du Parlement, de directeurs d’établissements médiatiques et de représentants de différents secteurs et instances. Dans une allocution prononcée à la clôture de la cérémonie, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a félicité la Télévision algérienne et la chaîne du Saint Coran pour « le succès éclatant de ce programme exceptionnel ». Il a également salué l’ensemble des mounchidine en compétition, les invitant à « donner l’exemple aux jeunes de la nation ».

Sétif, deux morts dans un carambolage à Hammam Soukhna

Deux jeunes ont perdu la vie et six autres personnes ont été blessées, vendredi soir, dans un carambolage impliquant trois véhicules à Hammam Soukhna, au sud-est de Sétif. L’accident est survenu vers 18 h 01 sur le tronçon de contournement de la route nationale n° 75. Selon la Protection civile, les deux victimes ont succombé sur place. Les blessés comprennent quatre jeunes hommes âgés de 25 à 36 ans ainsi que deux fillettes de 3 et 5 ans. Les secours ont prodigué les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers le service des urgences de la polyclinique locale. Les corps des deux jeunes victimes ont été transférés à la morgue du même établissement. La Protection civile a renouvelé son appel à la prudence et à la vigilance des usagers de la route.

Quatre Algériens aux Mondiaux de judo à Bakou

La sélection algérienne de judo participe aux Championnats du monde individuels de Bakou, qui se déroulent du 4 au 11 de ce mois. Quatre judokas représentent le pays, à savoir Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg), Yasmine Djellab (-63 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg). Cette compétition est importante pour le classement olympique qualificatif aux Jeux de Los Angeles 2028. Chaque athlète devra



remporter au moins deux combats pour marquer des points, avant que les résultats ne soient comptabilisés à 100 % à partir de 2027. Moudetere entre en lice le 5 octobre contre le Kazakh Nurkanat Serikbayev. Dris Messaoud affronte le Hongrois Aron Szabo le 6 octobre, Yasmine Djellab rencontre l’Espagnole Ariela Sanchez Benitez le 7 octobre, tandis que Lili débute face au Polonais Jakub Sordyl le 10 octobre.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

CRITIQUER ISRAËL PEUT COÛTER VOTRE POSTE D’EMPLOI À L’ONU

La neutralité à géométrie variable

L’affaire Ben Davis jette une lumière crue sur les contradictions qui minent certaines institutions internationales.

Après 26 années à la FAO, cet ancien responsable affirme que son contrat n’a pas été renouvelé en raison de ses prises de position sur la faim à Gaza, de sa participation à des rassemblements silencieux et de son travail sur un rapport relatif à la disponibilité alimentaire et au droit humanitaire. Il ne s’agissait pourtant ni d’un meeting partisan ni d’un appel à la confrontation. Des employés se réunissaient en silence, face à une catastrophe alimentaire dont les conséquences humaines ne peuvent être réduites à une simple controverse administrative. Pourtant, la direction de la FAO aurait considéré ces gestes comme une atteinte à l’impartialité. Cette logique interroge. Depuis quand dénoncer la famine, réclamer que le droit humanitaire soit nommé et refuser l’effacement des victimes devient-il une faute professionnelle au sein d’une agence chargée de l’alimentation et de la sécurité alimentaire ? Selon Ben Davis, un rapport auquel il a contribué a dû être retiré et toute mention du droit humanitaire en a été exclue. Si ces faits sont confirmés, ils révèlent une dérive préoccupante où la prudence diplomatique prend le pas sur la vérité des faits et sur le devoir d’alerte. La neutralité ne peut pas signifier le silence devant la faim. Elle ne peut pas devenir un outil disciplinaire utilisé contre ceux qui rappellent qu’une population civile a droit à la nourriture, à la protection et à la dignité. Lorsqu’une institution exige de ses agents qu’ils ferment les yeux sur une crise humanitaire, elle ne



préserve pas son impartialité. Elle risque de fragiliser sa propre crédibilité. Les déclarations attribuées au directeur général de la FAO, Qu Dongyu, avertissant les employés contre les activités liées aux droits humains et évoquant de possibles licenciements, renforcent ce malaise. Elles donnent l’impression que la défense des principes fondamentaux serait tolérée de manière sélective, selon le lieu, les victimes et les rapports de force en présence. C’est là que s’installe le deux poids

deux mesures. Les institutions internationales savent produire des résolutions, des rapports et des condamnations lorsque les circonstances s’y prêtent. Mais face à Gaza, le langage se rétrécit, les rapports sont amputés et les voix internes sont rappelées à l’ordre. Cette retenue n’a rien d’anodin pour les populations qui attendent de l’ONU non pas des silences administratifs, mais la protection concrète des droits les plus élémentaires.

B. B.

Mila récupère 2 357 biens culturels saisis

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué hier le travail des services de la Sûreté nationale dans la protection du patrimoine et la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Elle réagissait à une opération menée par la brigade de recherche et d’intervention du service de wilaya de la police judiciaire de Mila. L’intervention, réalisée dans la commune de Chelghoum Laïd, a permis la saisie et la récupération de 2 357 biens culturels présentant une valeur archéologique et historique importante. Pour la ministre, cette action

illustre l’efficacité du travail de terrain face aux réseaux qui cherchent à faire disparaître ou à exporter illégalement des témoins matériels de l’histoire algérienne. Malika Bendouda a exprimé sa reconnaissance aux cadres et agents de la Sûreté nationale, soulignant leur vigilance et leur professionnalisme. Elle a également mis en avant la coordination entre son ministère et la Direction générale de la Sûreté nationale, estimée essentielle pour renforcer la protection des biens culturels du pays. La ministre a rappelé

que la sauvegarde du patrimoine constitue une responsabilité nationale partagée. Elle a réaffirmé la volonté du secteur de la Culture de poursuivre cette coopération avec les services de sécurité afin de préserver la mémoire et la civilisation algérienne pour les générations futures. Cette opération intervient alors que le secteur de la Culture accorde une attention particulière à la protection et à la numérisation du patrimoine manuscrit, considéré comme une composante majeure de la mémoire culturelle et civilisationnelle de l’Algérie.

R. N.